

LE DEVOIR

VOL. LXXXVIII - N° 200

MONTRÉAL, LE JEUDI 4 SEPTEMBRE 1997

88c + TPS + TVQ / TORONTO 1\$

PERSPECTIVES

La cohabitation

Il est des vacillements sur la scène municipale montréalaise qui donnent un éclairage sur les assises de la démocratie urbaine, ou plutôt sur l'interprétation qu'en font les politiciens.

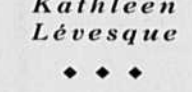
Le maire Pierre Bourque et son administration ne sont pas les seuls à se retrouver en équilibre instable. Le conseil municipal a hérité d'une nouvelle configuration depuis que 13 conseillers de Vision Montréal ont quitté le maire Bourque en deux vagues successives, donnant la majorité des voix à l'opposition.

Une première assemblée du conseil, commencée la semaine dernière, a démontré qu'il est difficile pour les 27 conseillers municipaux d'opposition de mener le jeu sans cafoillage. C'est d'autant plus difficile que le véritable pouvoir du conseil s'est peut-être effrité.

Ainsi, le vote majoritaire du conseil municipal contre la transaction de l'Hippodrome de Montréal n'a pas ému le maire Bourque non plus que le ministre des Finances, Bernard Landry, qui allonge 20 des 35 millions de la transaction. Les deux hommes se retranchent derrière la loi constitutive de Montréal qui statue que la vente de l'Hippodrome doit être entérinée par le comité exécutif. Point à la ligne.

Pour l'instant, la seule réplique de l'opposition majoritaire a été de créer une commission spéciale pour étudier au cours de l'automne la refonte de la Charte de la ville.

Entre-temps, la vengeance est douce au cœur de Pierre Bourque, qui s'est fait servir la même médecine en janvier dernier, alors que la Cour supérieure décidait que les membres du comité exécutif sont inamovibles même s'ils ne sont pas en symbiose avec le maire. Que M. Bourque se sente légitime d'aller de l'avant avec ce dossier est de bonne guerre. Après tout, les démissionnaires de son équipe n'ont-ils pas été élus en toute connaissance de cause sous une même bannière, avec un programme et, semble-t-il, une vision?



Kathleen Lévesque

Du côté du vice-premier ministre Landry, ce refus de reconnaître la validité de la condamnation morale du contrat par le conseil, la principale instance démocratique de la métropole, risque de laisser un goût amer à Montréal. Que voilà une attitude politique douteuse, surtout que le gouvernement du Québec a plus d'une fois refusé de se mêler officiellement aux débats houleux qui ont eu cours à Montréal depuis l'élection de Pierre Bourque, rappelant que le conseil municipal est là pour diriger la ville. Ce discours ne tient plus.

La façon de faire de Bernard Landry s'apparente à de l'acharnement thérapeutique face à l'industrie moribonde des courses de chevaux, et il n'est pas certain que cela favorise les Montréalais. Le sondage SOM diffusé hier par l'émission *Montréal ce soir* révèle d'ailleurs que 33 % de la population montréalaise estime que seul Québec y trouve son compte (voir autre texte ci-contre). Que voilà un son de cloche révélateur!

À la défense de Québec, force est toutefois de constater que le dossier de l'Hippodrome sert surtout de prétexte à la plupart des démissionnaires de Vision Montréal pour quitter un parti déchiqueté en vue des élections de novembre 1998. La gestion de l'administration Bourque ainsi que les multiples frasques (financement illégal) de Vision Montréal suscitent un intérêt électoraliste.

Les discussions de couloirs, à l'hôtel de ville, tournent d'ailleurs davantage autour d'éventuels candidats à la mairie que sur la défense des intérêts des Montréalais. Il fallait assister mardi dernier au comité plénier — qui a créé une parenthèse de quelque 45 minutes au cœur de l'assemblée du conseil — concernant la reconstruction à prix fort du pont des Îles, pour constater le noble travail de certains élus montréalais.

Seulement vingt d'entre eux, dix de chaque côté de la Chambre, ont participé aux débats. Il y avait donc trente conseillers municipaux à l'extérieur de la salle du conseil à palabrer, à soulever les chances de telle personne à déloger Pierre Bourque ou à griller tout simplement une cigarette. Pour le sentiment de responsabilité, on repassera.

Il est devenu évident que chacun cherche plus ou moins publiquement une niche politique pour le prochain scrutin. Si la cohésion entre tous les membres de l'opposition a été difficile à obtenir lors de l'assemblée, nul besoin d'une grande imagination pour voir les divergences qui s'accroîtront avec l'arrivée de personnalités dans la course à la mairie. Ce risque de voir les conseillers d'opposition s'entre-déchirer est latent. Il n'attend qu'un Yvon Lamarre, Liza Frulla ou Jacques Duchesneau, par exemple, pour éclater. Alors là, les rapports de force pourraient être modifiés.

D'ici là, les conseillers municipaux auront à s'assurer que la Ville n'est pas paralysée par une situation politique inhabituelle. À jouer les matamores, des membres de l'opposition pourraient en payer le prix. Au-delà du résultat du vote espéré, la compétence aussi compte.

Si le conseil municipal ne fonctionne pas parce que l'opposition bloque systématiquement les dossiers, la communauté montréalaise cherchera des coupables. Et il est peu probable que l'on pointe le président du conseil, qui, avec son ton exalté, demeure le dernier rempart de l'administration Bourque contre le pouvoir de l'opposition.

ÉCONOMIE

Pluie de critiques pour la Caisse de dépôt, page B 2



MONTRÉAL

Le Conseil mondial de l'eau voit le jour, page A 3

POLITIQUE



L'Alliance des professeurs refuse tout appui à Marois, page A 4

La présence du Québec à Washington agace Ottawa

MARIO CLOUTIER
DE NOTRE BUREAU DE QUÉBEC

La présence du Québec à Washington agace au plus haut point le gouvernement fédéral. Dans une lettre datée du 16 juillet qu'il a fait parvenir au ministre québécois des Relations internationales, Sylvain Simard, dont *Le Devoir* a obtenu copie, le ministre fédéral des Affaires étrangères, Lloyd Axworthy, se dit inquiet de voir le Québec transformer son bureau du tourisme en délégation of-

ficielle. «C'est toutefois en raison de l'ampleur, écrit M. Axworthy, de la diversité et de la complexité de nos relations avec le gouvernement des États-Unis, ainsi que de la fluidité et de l'extrême hétérogénéité des centres de décision du pouvoir américain que le gouvernement canadien se doit d'être l'unique représentant du Canada dans la capitale américaine. Agir autrement pourrait permettre à certains groupes américains d'exploiter nos différents points de vue.»

La porte-parole du ministre Axworthy, Patricia Bédard, affirme que ce n'est pas le cas du conseiller québécois aux

affaires nationales qui est en cause. Celui-ci est basé à New York, mais il fait régulièrement la navette en direction de la capitale américaine. Il s'agirait plutôt d'une nouvelle demande de visa faite par le Québec pour un employé supplémentaire au bureau du tourisme qui pose problème.

«Il faut que le ministère des Affaires extérieures à Ottawa approuve ce genre de demande, explique Mme Bédard. Il

VOIR PAGE A 8: WASHINGTON

La faim



ALI MOHAMMED ASSOCIATED PRESS

Ces jeunes réfugiés palestiniens se lancent dans un sit-in et une grève de la faim à Beyrouth afin de protester contre les compressions dans les services sociaux, l'éducation et la santé réalisées à l'Office de secours et de travaux des Nations unies pour les réfugiés de Palestine dans le Proche-Orient. Cette agence, située tout près, a en effet décidé de réduire les services offerts aux réfugiés.

Des témoins devenus détectives privés

«Les photographes sont coincés entre la mise en scène et le vol», dit Raymond Depardon

La mise en accusation de six photographes relativement au décès de la princesse Diana a entraîné hier une riposte des agences françaises de photojournalisme, qui se sont insurgées contre la recherche à tout prix de coupables. Photographe de formation, cofondateur de l'Agence Gamma, Raymond Depardon a fait part de ses états d'âme au *Monde*. Cinéaste de fiction (notamment du lancinant *Une femme en Afrique*) et documentariste de haut vol, ce Français a signé de percutants documentaires sur les dessous de la justice française, notamment *Délits flagrants*. Son regard de témoin est l'un des plus aiguisés de nos sociétés contemporaines.

PROPOS RECUEILLIS
PAR MICHEL GUERRIN
LE MONDE

«**Q**ue vous inspire la polémique sur les paparazzi? — J'ai refusé de m'exprimer pendant deux jours parce que, plutôt que de hurler avec les loups, j'es-

saie de comprendre. Il était autant absurde de vouloir se cacher que de vouloir photographier. Et si l'événement avait été filmé, choquerait-il autant? Je ne crois pas. Une photographie nous rend voyeurs, fait appel à la mémoire subjective, excite l'imaginaire, alors qu'une image filmée enregistre. Je trouve étrange, dans cette affaire, le silence des cameramen, sans doute parce qu'ils sont «tenus» par les chaînes de télévision. Ces dernières sont pourtant bien plus dominantes que la photographie, elles sont sur les faits divers, planquent comme les paparazzi, mais le photographe sera toujours plus critiqué, car le public reçoit son image comme une agression.

Vous avez pris de nombreuses photos de paparazzi? — J'ai planqué Brigitte Bardot à Megève. J'avais dix-sept ans et j'étais mort de honte. C'est un engrenage. On est jeune, on rêve du métier de re-

porter, on a besoin de croquer, on est manipulé. J'ai aussi poursuivi en voiture Liz Taylor ou Sophia Loren. Mais le plus souvent, on attendait les vedettes sur le trottoir, à la sortie des boîtes de nuit. Le métier n'avait rien à voir car les tarifs de vente étaient dérisoires.

Défendez-vous le métier de paparazzo? — Il y a deux façons de voir les choses. La première est de savoir quelle image nous voulons de ceux qui sont influents dans le monde. Les vedettes ont mis en place tout un système de communication pour faire écran avec le monde réel et imposer leur image dans les médias. Rien ne doit leur échapper. Il y a quelque chose de fascinant là-dedans. Même les politiques sont tombées dans ce système. Ces photos posées, je les refuse viscéralement, elles tuent la subjectivité du regard, elles n'ont pour moi aucune valeur — mis à part les portraits de Richard Avedon. Face à ce système, les paparazzi sont les seuls emmerdeurs, les rares témoins qui tentent de briser une image que l'on veut nous imposer.

«Les paparazzi sont les rares témoins qui tentent de briser une image que l'on veut nous imposer»

En même temps, de véritables voyous font vivre un enfer à certaines personnalités. Par quelle folie peut-on prendre des photos de Lady Di mourante dans une voiture? — Parce qu'il y en a toujours un qui déclenche

VOIR PAGE A 8: PHOTOGRAPHES

Laïcisation des écoles

Des dossiers séparés pour Québec et Terre-Neuve

Ottawa entend agir rapidement

MANON CORNELLIER
DE NOTRE BUREAU D'OTTAWA

Le gouvernement fédéral entend procéder rapidement pour étudier et adopter les amendements constitutionnels en faveur de la laïcisation des écoles de Terre-Neuve et du Québec. Il n'est pas question, cependant, de lier les deux dossiers.

Contrairement à ce que craignait Québec, les projets d'amendement mis de l'avant par les deux gouvernements provinciaux seront traités séparément, a confirmé au *Devoir* le ministre des Affaires intergouvernementales Stéphane Dion. «On ne compte pas lier les deux. La méthode du premier ministre est de considérer chaque dossier à son juste mérite», a-t-il dit hier.

La procédure d'adoption que suivra Ottawa pourrait aussi varier quelque peu, car les deux propositions n'ont pas suivi le même cheminement.

Dans le cas du Québec, le fédéral a indiqué au printemps dernier qu'un comité parlementaire mixte du Sénat et de la Chambre des communes se pencherait sur la résolution. «Il y aura une [commission parlementaire] parce qu'il n'y en a pas eu à Québec. Il n'y a eu ni commission parlementaire ni référendum. Ils ont beaucoup consulté, mais avant de proposer un amendement constitutionnel. Nous



Stéphane Dion

VOIR PAGE A 8: DOSSIERS

Sondage SOM-Montréal ce soir

Le transfert de 500 millions était inévitable, estiment les Montréalais

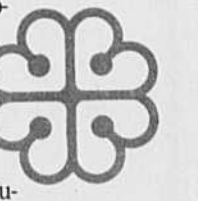
KATHLEEN LÉVESQUE
LE DEVOIR

Le leadership du maire Pierre Bourque est jugé si faible face au gouvernement du Québec que les Montréalais se montrent résignés de voir le transfert de 500 millions aux municipalités se réaliser.

Dans un sondage SOM diffusé hier par l'émission *Montréal ce soir* à Radio-Canada, on a vu que 68 % des Montréalais estiment que le pelletage gouvernemental, qui représente une facture de 47 millions pour la Ville de Montréal, est inévitable. Les répondants ne sont que 16 % à croire que les municipalités peuvent lutter efficacement contre cette facture dont elles hériteront à compter de janvier prochain.

Ce renoncement des Montréalais semble découler directement du manque de leadership de M. Bourque. Les participants au sondage jugent à 15 % que le maire de Montréal est un leader fort alors qu'ils sont 77 % à porter le jugement contraire. Cette insatisfaction est d'ailleurs encore plus grande chez ceux qui reconnaissent avoir voté pour le chef de Vision Montréal en novembre 1994: 82 % trouvent le leadership de M. Bourque faible.

Le geste du gouvernement, qui a généré moult remous tout au cours de l'été — une manifestation des employés municipaux syndiqués est d'ailleurs prévue ce matin devant les bureaux du premier ministre Lucien Bouchard à Montréal — suscite de l'inquiétude dans la population montréalaise. Parmi les répondants, 40 % se disent très in-



VOIR PAGE A 8: SONDAGE

MÉTÉO

Montréal Nuageux avec éclaircies. Frais. Max: 17 Min: 7
Québec Ciel variable. Max: 16 Min: 7
Détails, page B 5

INDEX

Agenda B 6 Le monde A 5
Annonces B 6 Les sports B 5
Avis publics B 4 Montréal A 3
Culture B 8 Mots croisés B 6
Économie B 2 Politique A 4
Éditorial A 6 Télévision B 7

www.ledevoir.com

■ Les reporters-photo ripostent, page A 5

• LES ACTUALITÉS •

Corvée culturelle à Franklin

LOUIS-GILLES
FRANCEUR
LE DEVOIR

Deux organismes ont décidé d'organiser une sorte de corvée culturelle et environnementale, samedi prochain, à Franklin, sur la rive sud, près de la frontière américaine, pour aider les quatre citoyens de cette municipalité qui ont déboursé 50 000 \$ de leur poche pour faire échec au projet de la société Aquaterra de pomper les eaux souterraines du site Doréa.

Cet événement, qui se terminera par un spectacle mettant notamment en vedette Marie-Claire Séguin, son frère Richard et Claire Pelletier, sera centré durant l'après-midi autour de la cueillette de pommes et de la visite du site Doréa. L'événement se tiendra au camping du lac des Pins, à Saint-André.

Cette rencontre populaire a été organisée par le Comité de citoyens

de Saint-Antoine-Abbé et Franklin, le groupe Eau Secours et la Coalition québécoise pour une gestion responsable de l'eau.

Ces trois organismes estiment que le Québec doit aider ces quatre citoyens, qui ont contesté à leurs frais devant la Commission de protection du territoire agricole (CPTA) le dézouage du site.

Ils ont finalement sauvé, selon les trois groupes, une nappe souterraine importante pour la collectivité québécoise dans laquelle Aquaterra projetait de pomper jusqu'à 433 millions de litres d'eau par an, soit trois fois le volume extrait annuellement à des fins commerciales au Québec.

Ils ont dû, ajoute le communiqué des trois groupes, se substituer au gouvernement pour contester les «décisions hâtives» de Québec, qui avait accordé permis et autorisations sans contre-expertise indépendante sur les impacts environnementaux, sociaux et économiques du projet.

Vie ouvrière devient Recto Verso

La revue de gauche prend le virage grand public et tirera à 100 000 exemplaires

CAROLINE MONTPETIT
LE DEVOIR

Le magazine *Vie Ouvrière* change de nom. De plus, à partir de cette semaine, cette revue progressiste de gauche, portant désormais le nom de *Recto Verso*, tirera à 100 000 exemplaires et sera distribuée gratuitement.

Après 46 ans d'existence, la publication bimestrielle a en effet décidé de prendre un virage grand public plutôt que de continuer à s'adresser presque exclusivement à des professionnels du secteur des affaires sociales.

70 000 exemplaires de la revue seront distribués de porte en porte avec différents journaux communau-

taires, et 30 000 seront mis à la disposition du public dans les points de dépôt. À titre de comparaison, la revue *Vie Ouvrière* n'était publiée qu'à 5000 exemplaires et n'était disponible qu'en kiosque ou par abonnement.

Si le contenu de la revue demeurera essentiellement le même, la maquette, elle, est toute neuve, et un effort a été fait pour rendre les textes accessibles à tous.

«Dans un article où on faisait référence à l'embargo économique imposé sur Cuba par les États-Unis, on a pris cette fois la peine d'ajouter un renvoi en bas de page pour expliquer de quoi il s'agissait», dit Jean Robitaille, rédacteur en chef de la publication.

Dominée par des prêtres ouvriers dans les années 50, *Vie Ouvrière*

s'était depuis laïcisée. Son lectorat demeurait cependant très scolarisé, 72 % des abonnés de Montréal ayant un diplôme de deuxième cycle universitaire.

De 150 points de dépôt, on espère passer à 250, explique Nathalie Labonté, des relations publiques du magazine. «La politique éditoriale demeure la même», dit-elle, il s'agit d'examiner les changements sociaux du point de vue des exclus. «C'est un magazine d'intérêt général, avec une tendance gauchiste et progressiste», ajoute Mme Labonté. Le premier numéro compte par exemple un article sur l'eau intitulé «A qui appartient la pluie?».

La vente de publicité couvrira 75 % des frais de production, une subven-

tion et des dons couvrant le reste. Le public cible demeure les milieux «communautaire, militant, syndical et féministe».

«Nous faisons le pari de demeurer une presse de gauche, mais grand public, dont le lectorat ne se confine pas à une petite clique. On veut que les gens en général y ait accès», dit Mme Labonté.

Les groupes qui achèteront de la publicité dans les pages de *Recto Verso* comptent des ministères, des organismes communautaires d'envergure nationale, des syndicats, des organismes gouvernementaux.

Mme Labonté dit pouvoir obtenir des tarifs publicitaires compétitifs parce que la revue rejoindra un public inaccessible autrement.

On peut tout avoir dans la vie!

Les forfaits SCP numériques «**Tout compris**» de Cantel^{MD} AT&T^{MC} en font la preuve avec le nouveau téléphone SCP numérique (Services de communications personnelles). Vous y trouverez une foule d'avantages inégalés et c'est de loin la meilleure offre sur le marché!

Le nec plus ultra des appareils numériques... sans frais.

Pour la toute première fois, le dernier cri des appareils SCP numériques est compris dans le forfait (une valeur de 459 \$). Cantel AT&T est la seule qui vous fait une telle offre sans frais additionnels.

Vous parlez plus pour moins d'argent.

Avec l'Amigo numérique, vous obtenez 500 minutes d'appels locaux gratuites chaque mois, les soirées et les week-ends. Chaque minute additionnelle en soirée et les week-ends ne vous coûte que 10¢. Notre forfait Montréal SCP numériques, lui, vous donne 400 minutes de conversation gratuites en tout temps (le jour ou la nuit) chaque mois. Chaque minute additionnelle ne vous coûte que 50¢.

Vous filtrez vos appels avec l'identification d'appel.

Seuls les forfaits Cantel AT&T vous offrent cet avantage sans frais supplémentaires. Vous pouvez donc savoir qui appelle avant de répondre.

Vous contrôlez vos coûts avec la première minute des appels entrants gratuite.

Gratuite, vous avez bien lu. Un autre avantage exclusif à Cantel AT&T.

Vous économisez tout en contrôlant vos coûts.

Nous vous facturons à la seconde après la première minute, plutôt que d'arrondir la durée de votre conversation à la minute et vous recevez une facturation mensuelle détaillée.

Vous exigez le meilleur réseau numérique.

Avec les forces combinées de Cantel et de AT&T, vous bénéficiez de l'avantage des SCP numériques « Première classe » dans toute l'Amérique du Nord.



Du jamais vu :
TÉLÉPHONE SCP
NUMÉRIQUE compris !

Une valeur
de 459 \$

Vous demandez la confidentialité totale de vos appels.

Les SCP numériques vous donnent le plus haut niveau de sécurité imaginable. Personne ne se mêlera de vos affaires et c'est bien ainsi.

Le forfait AMIGO NUMÉRIQUE

Parlez plus pour moins d'argent !

Vous obtenez toutes les caractéristiques énumérées ci-dessus plus

500 minutes

d'appels locaux gratuites chaque mois, en soirée et les week-ends.

Seulement

35⁹⁵ \$

par mois

Téléphone SCP numérique compris.

Le forfait « AFFAIRES » MONTRÉAL SCP NUMÉRIQUE

Votre meilleure affaire !

Vous obtenez toutes les caractéristiques énumérées ci-dessus plus

400 minutes

de conversation gratuites en tout temps (le jour ou la nuit) chaque mois.

Seulement

49⁹⁵ \$

par mois

Téléphone SCP numérique compris.

Comparez ! Nulle part ailleurs vous ne trouverez pareille offre ! Rendez-vous à l'un de nos magasins Cantel AT&T participants dès aujourd'hui. À nos abonnés : si vous désirez profiter de ces offres fabuleuses, faites le 1 800 233-7558

Procurez-vous les SCP numériques à ces adresses ou faites le 1 800 505-8012.



- MONTRÉAL**
2360, rue Notre-Dame O.
(514) 983-1666
1, Place Ville-Marie
Bur. 11530
(514) 394-0000
8984, boul. L'Acadie
(514) 387-9999
1201, av. Greene
(514) 933-8000
5150, boul. Jean-Talon O.
(514) 341-2221
5954, boul. Métropolitain E.
(514) 257-8826
6224 A, rue St-Jacques O.
(514) 369-4000
- MONTRÉAL-EST**
5496, rue Notre-Dame E.
(514) 254-5454
7070, rue Sherbrooke E.
(514) 255-7070
- BOUCHERVILLE**
1001, boul. Montarville
(Promenade Montarville)
(514) 449-4998
- BROSSARD**
7005, boul. Taschereau, bur. 150
(514) 926-3111
7250, boul. Taschereau
(Place Portobello)
(514) 671-4744
- CARTIERVILLE**
12366, boul. Lachapelle
(514) 856-1884
- DOLLARD-DES-ORMEAUX**
3339L, boul. des Sources
(514) 683-3333
- DRUMMONDVILLE**
1565, boul. Lemire
(819) 478-0851
Promenades Drummondville
(819) 474-4868
- GATINEAU**
360, boul. Maloney O., bur. 1
(819) 663-5880
Promenades de l'Outouais
(819) 561-3031
- GRANBY**
99, rue Bouchard
(514) 777-6612
- JOUETTE**
517, rue St-Charles-Borromée N.
(514) 755-5000
- KIRKLAND**
2758, boul. St-Charles
(514) 428-9000
- LAVAL**
379, boul. Curé-Labelle
(514) 622-0303
1696, boul. des Laurentides
(514) 629-6060
3364, boul. St-Martin O.
(514) 682-2640
Carrefour Laval
(514) 687-5386
- LASALLE**
Carrefour Angrignon
(514) 368-4230
- POINTE-CLAIRE**
Fairview Pointe-Clare
(514) 695-1554
- REPENTIGNY**
110, boul. Industriel
(514) 581-4666
- SAINT-BRUNO**
Promenades St-Bruno
(514) 653-7472
- SAINT-EUSTACHE**
360E, rue Arthur-Sauvé
(514) 974-9299
- SAINT-HUBERT**
3399, boul. Taschereau
(514) 676-3963
- SAINT-JEAN**
Carrefour Richelieu
(514) 359-4941
- SAINT-JÉRÔME**
116, boul. du Carrefour
(514) 431-2355
Carrefour Du Nord
(514) 565-3717
- SAINT-LAURENT**
3131, boul. Côte-Vertu
(514) 745-0745
(514) 745-0745
- SHERBROOKE**
2980, rue King O.
(819) 566-5555
- TERREBONNE**
1257, boul. des Seigneurs
(514) 964-1964
Les Galeries de Terrebonne
(514) 964-8403
- TROIS-RIVIÈRES**
5335, boul. des Forges
(819) 372-5000

Dans les magasins participants :



CANTEL^{MD} AT&T^{MC}

LE DEVOIR

MONTREAL

Moment historique au Congrès de l'Association internationale des ressources en eau

Le Conseil mondial de l'eau voit le jour

En son sein, les ONG et les gouvernements tenteront de se donner une vision commune

Montréal n'a pas obtenu le siège social du nouveau Conseil mondial de l'eau. Mais c'est dans la métropole québécoise que cet organisme aura siégé pour la première fois, après avoir démarré grâce à des fonds du gouvernement canadien et de Montréal International. Et dans un climat de débats de fond sur la gestion des eaux de la planète.

LOUIS-GILLES
FRANCŒUR
LE DEVOIR

Le Conseil mondial de l'eau a tenu hier à Montréal sa première assemblée en marge du 9^e congrès de l'Association internationale des ressources en eau (AIRE).

Cette première session, qui a quelque peu perturbé le fonctionnement du congrès en mobilisant plusieurs de ses conférenciers, a été essentiellement réservée à l'adoption des statuts et règlements. Elle a par ailleurs fourni une première occasion aux différents membres de cet organisme non gouvernemental et

sans but lucratif, soit des gouvernements, des organismes non gouvernementaux et différentes associations internationales, de prendre contact, de présenter leurs priorités et de lancer un certain nombre de débats.

La création de ce conseil, formé d'affiliés volontaires, n'est toutefois pas le fin mot de ce débat sur les ressources hydriques de la planète malgré l'ambitieux mandat qu'on lui confie, soit élaborer «une vision pour la gestion de l'eau au prochain siècle», a expliqué au Devoir son porte-parole, Guy Le Moigne. Le nouvel organisme compte déjà 150 membres, dont 10 organisations in-

ternationales et plusieurs gouvernements.

En effet, un autre conférencier, N. Tien Duc, de l'Agence de l'eau Seine-Normandie, en France, a soutenu hier que la gravité croissante des pénuries d'eau exige une intervention de la communauté internationale et des États eux-mêmes.

Concrètement, il a proposé la mise en place «sous l'égide des Nations unies d'une autorité mondiale spécialisée pour relever le défi imposé aux populations du Tiers Monde par le fléau mondial de la pénurie d'eau et que le Tiers Monde est dans l'incapacité de relever».

Cette «organisation mondiale de l'eau» aurait en quelque sorte dans son champ d'action un mandat similaire à celui de la Food and Agriculture Organisation (FAO), qui a réussi à faire reculer, selon M. Tien Duc, la faim dans le monde, faisant passer la portion sous-alimentée de 36 % en 1980 à 20 % en 1990. Soit environ 150 millions de sous-alimentés de moins.

Selon ce conférencier français, la création d'une organisation mondiale de l'eau n'enlèverait rien à la pertinence des mandats accordés au Partenariat mondial de l'eau (PME), basé à Stockholm depuis sa création en 1966, ou au nouveau Conseil mondial de l'eau, qui voyait formellement le jour hier.

Le PME met, pour sa part, en place des programmes et initiatives en vue d'améliorer l'approvisionnement en eau dans le Tiers Monde. Proche de la Banque mondiale, il est dédié à l'action concrète sur le terrain pour le montage et le financement de projets d'aménagement. Quant au nouveau Conseil mondial, il se donne comme mandat de constituer un forum au sein duquel les ONG, les gouvernements et d'autres acteurs vont tenter de se donner une vision commune pour améliorer la situation.

Mais pour M. Tien Duc, les multiples conférences internationales tenues depuis 20 ans et les déclarations en faveur d'une meilleure ges-

tion des ressources hydriques de la planète n'ont pas empêché la dégradation et la raréfaction des ressources en eau. Au début des années 80, dit-il, l'ONU avait même placé la décennie qui commençait sous le signe des ressources en eau, ce qui n'a pas infléchi les tendances lourdes qui les menacent, comme la croissance démographique, la concentration des populations dans les villes, la pauvreté et la répartition inégale des ressources en eau entre les pays.

Il faut, dit-il, une «autre politique mondiale de l'eau», et c'est une affaire d'États sinon de la communauté internationale. La répartition des ressources en eau entre pays assoiffés et souvent démunis, conclut-il, doit être basée sur des «règles du jeu équitables», édictées par les pays membres de l'ONU, ne serait-ce qu'en raison du potentiel de conflit omniprésent dans les dossiers de l'eau, qui risquent — sans jeu de mots — de mettre le feu dans plusieurs régions du monde.

EN BREF

Enquête du coroner

(PC) — Le coroner en chef du Québec, M^r Pierre Morin, a ordonné hier la tenue d'une enquête publique afin de clarifier les causes et les circonstances du décès, à l'âge de 10 ans, de Jean-François Giguère-Bélisle, le 19 juin. Le jeune garçon de L'Épiphanie, près de Joliette, est mort chez ses grands-parents à la suite de ce qui semble être un choc septique secondaire à une péritonite. L'infection, qui durait depuis huit jours, n'avait pas été diagnostiquée. L'enquête sera présidée par le coroner Anne-Marie David et les dates d'audience seront dévoilées plus tard.

Les adolescents comparaissent

(PC) — Deux adolescents de 15 ans accusés du double meurtre survenu l'autome dernier dans un restaurant Harvey's, dans le quartier Côte-des-Neiges, à Montréal, ont comparu brièvement hier matin devant le tribunal de la jeunesse. L'audition pour leur requête de remise en liberté a été reportée pour la forme au 19 septembre. Le 28 octobre dernier, deux employés, ligotés, bâillonnés et égorgés ont été retrouvés sans vie. Une troisième victime, âgée de 20 ans, a survécu miraculeusement après avoir été laissée pour morte dans le sous-sol du restaurant. Sy Tuan Tran, 20 ans, qui fait face aux mêmes accusations, doit comparaître le 11 septembre au Palais de justice de Montréal.

Au son du violon



JACQUES GRENIER LE DEVOIR

UN MOUVEMENT d'archet, un coup de brosse. Il existe mille et une façons de gagner sa vie. Il suffit de mettre du cœur à l'ouvrage et de siffler en travaillant. Une chose qui ne devait pas être trop difficile, hier, dans une rue Sainte-Catherine ensoleillée, pour cette violoniste et ce laveur de vitres bercés par le soleil et la musique classique.

Les auxiliaires craignent d'être expulsées du CHUM

ISABELLE PARÉ
LE DEVOIR

Les infirmières auxiliaires craignent d'être expulsées du Centre hospitalier de l'Université de Montréal (CHUM), où l'on veut éliminer ce type de postes en faveur d'infirmières diplômées.

Hier, les infirmières auxiliaires lançaient une nouvelle fusée de secours pour dénoncer la volonté croissante des établissements de santé de cette catégorie d'employés.

Selon Jocelyne Fortier, présidente du Syndicat des travailleurs de l'hôpital Notre-Dame et du Regroupement intersyndical du CHUM, cette nouvelle décision de la direction du CHUM de se défaire des infirmières auxiliaires n'est que la suite d'une charge systématique menée par l'Ordre des infirmières et infirmiers du Québec (OIQ) pour encourager le recours à des infirmières diplômées.

«Nous avons appris que la direction générale allait offrir à des infirmières auxiliaires d'être recyclées ou transférées dans d'autres établissements. Plutôt que d'éliminer ces postes ou de les convertir, on pourrait penser à utiliser le plein potentiel des auxiliaires», a déploré hier Mme Fortier.

Selon le syndicat, quelque 300 postes d'infirmières auxiliaires seraient éliminés au CHUM, sur les quelque 350 que compte l'établisse-

ment. Pourtant, les auxiliaires soutiennent qu'elles ont encore leur raison d'être dans un univers où les coûts de santé montent en flèche.

En raison de la guerre de pouvoir qui oppose les auxiliaires à la corporation infirmière, certains soins à domicile ne sont même plus confiés à des auxiliaires, dénonce Mme Fortier.

«Dans les CLSC, on fait face à un non-sens. On refuse de donner des postes à des auxiliaires sous le prétexte que ces gens ne peuvent poser des actes à domicile qu'on laisse pourtant entre les mains des patients ou de leur famille», souligne-t-elle. Les infirmières auxiliaires craignent d'être confinées dans les soins palliatifs ou les établissements de soins prolongés.

Au moment où le CHUM fait face à des compressions de l'ordre de 40 millions, la disparition de 300 infirmières auxiliaires s'acquittant de tâches reliées aux soins généraux, aux interventions chirurgicales et aux examens pourrait représenter une perte d'expertise importante pour le centre hospitalier universitaire, croit Mme Fortier.

Hier, la direction n'a pas retourné les appels du Devoir pour commenter ce vaste projet de recyclage et de transfert de personnel. Dans le cadre du programme de départs instauré le printemps dernier par Québec, quelque 890 employés, sur un total de 9000, ont déjà quitté le CHUM.

Shapiro à la tête de la CREPUQ

LE DEVOIR

Le principal de l'Université McGill, Bernard Shapiro, vient d'être nommé président de la Conférence des recteurs et des principaux des universités du Québec (CREPUQ).

M. Shapiro succède ainsi au recteur de l'Université de Sherbrooke, Pierre Reid, qui occupait cette fonction depuis septembre 1995.

La CREPUQ est un organisme sans but lucratif qui agit comme porte-parole des dirigeants universitaires du Québec. Elle a mis en place cette année une commission des programmes universitaires, qui doit revoir l'ensemble des programmes, leur

pertinence et leur complémentarité.

Montréalais de naissance, M. Shapiro a mené une importante carrière académique en Ontario avant de devenir principal de McGill à l'été 1994. Vice-doyen de l'École des sciences de l'éducation à l'Université de Boston dans les années 70, il avait ensuite œuvré à l'Université de Western Ontario à London, où il était doyen.

Professeur à l'Université de Toronto, il a également œuvré dans la fonction publique ontarienne de 1986 à 1992, où il était, entre autre, sous-ministre de l'Éducation.

Ces dernières années M. Shapiro avait plaidé avec vigueur pour une hausse des droits de scolarité.

Le maire de Laval veut éviter une hausse de taxes

BRIAN MYLES
LE DEVOIR

Fier de sa feuille de route, Gilles Vaillancourt sollicitera un troisième mandat à la mairie de Laval en novembre, faisant miroiter aux électeurs un gel du compte de taxes résidentielles, malgré les transferts à venir.

C'est du moins ce qu'a indiqué hier M. Vaillancourt en dressant le bilan de ses réalisations à la barre de la deuxième ville en importance au Québec. «On n'augmentera pas les taxes pour compenser pour le transfert fiscal. On va faire autrement, trouver de nouvelles façons de faire», a-t-il déclaré.

Québec s'apprête à transférer une facture globale de 500 millions de dollars aux municipalités. Dans ce contexte de rationalisation, la seule ville de Laval économiserait d'une facture approximative de 24 à 30 millions, souligne M. Vaillancourt. Ce dernier espère «négocier» ce montant à la baisse au cours des prochaines semaines.

M. Vaillancourt entretient dans ces pourparlers avec le gouvernement Bouchard l'un des «plus grands défis»

d'un hypothétique troisième mandat. Le gouvernement a tendance à «peller vers les villes» afin de résoudre ses propres problèmes financiers, déplore-t-il en substance. Le maire Vaillancourt présentait hier un document au titre explicite: *Bilan*, un bulletin qui sera distribué dans tous les foyers lavallois. Dans ce document, le Parti du ralliement officiel (PRO) des Lavallois se vante d'une série de réalisations en matière de fiscalité, sécurité publique, économie, infrastructures, environnement et vie communautaire. Ainsi, sous l'action de l'équipe Vaillancourt, Laval est devenue une ville plus sécuritaire, préoccupée par l'environnement, et assumant un rôle économique majeur dans la région de Montréal. C'est du moins ce qu'indique le document.

«C'est un mandat très bien réussi puisque, malgré une récession qui a été à peu près la pire de l'histoire du pays, et malgré des transferts fiscaux sans précédent, nous avons réussi à faire progresser Laval dans tous les domaines», estime M. Vaillancourt, qui présentera son nouveau programme politique au début du mois d'octobre.

Portes closes à la commission Poitras

ROLLANDE PARENT
PRESSE CANADIENNE

La 47^e journée des travaux de la commission Poitras sur la Sûreté du Québec (SQ) s'est déroulée en très grande partie derrière des portes closes. Il y était question de l'utilisation d'un indicateur de police dans une enquête interne relative aux bavures policières entourant l'affaire Matticks.

Un peu plus d'une heure après le début de la session de travail, hier, le procureur de la commission a indiqué son intention d'interroger le directeur général adjoint Gilles Falardeau, coordonnateur des enquêtes internes menées dans la foulée de l'affaire Matticks, sur le recours à un indicateur de police.

«Est-il exact que, dans l'une des différentes enquêtes internes que vous avez supervisées, vous avez eu recours, ou impliqué, un indicateur de police?», a demandé M^r Richard Masson.

«Ce n'est pas une enquête, c'est une vérification d'informations. L'enquête suit normalement, s'il y a lieu, la vérification d'informations», a répondu M. Falardeau.

C'est alors que M^r Masson a demandé à la commission Poitras de décréter le huis clos afin de lui permettre de poser des questions à ce sujet et, si nécessaire, de débattre au préalable du bien-fondé du huis clos.

M^r Gérard Soulière, avocat du policier Michel Patry qui a été accusé de parjure et d'entrave à la justice à la suite de l'arrêt du procès Matticks, a demandé pour quelles raisons la question de l'indicateur de police était abordée à ce moment-ci avec le témoin Gilles Falardeau qui est sur le point de clore son témoignage. Le président de la commis-

sion, Lawrence Poitras, lui a suggéré d'aborder cette question une fois le huis clos décrété.

Un peu plus tôt, le témoin Falardeau a dû admettre que l'enquêteur interne Francis Pelletier, dont il supervisait le travail, n'avait pas cru bon d'interroger Michel Arcand, un des officiers responsables du dossier d'enquête Thor (relatif à l'importation de drogues par le clan Matticks).

L'enquête de M. Pelletier avait démontré que, lors d'une perquisition menée rue Quévillon, à Saint-Hubert, chez l'un des membres du clan Matticks, il y avait eu «plantage» de preuves par les policiers, comme cela s'était produit dans une autre perquisition faite chez un autre membre du clan Matticks. C'est d'ailleurs la mise à jour de ce dernier «plantage» qui avait provoqué l'avortement du procès des Matticks.

«M. Pelletier a navigué autour des policiers sur les lieux de la perquisition», a reconnu M. Falardeau. «Il s'est concentré sur cette équipe», a-t-il ajouté.

En guise d'explications, M. Falardeau a mentionné qu'il avait appris par M. Pelletier que Michel Arcand n'était pas présent au centre de décisions au moment où les perquisitions se faisaient chez les Matticks.

Par ailleurs, le Conseil des ministres a remis à la semaine prochaine la discussion devant porter sur la prolongation des travaux de la commission Poitras.

Ceux-ci devaient prendre fin le 30 novembre 1997. La commission a réclamé qu'ils soient prolongés jusqu'en juillet 1998.

À la reprise des travaux, demain, la commission Poitras siègera à huis clos. Il a été impossible de savoir, hier, à quel moment les audiences redeviendront publiques.



NOUVEAUTÉ

LES PLUS GRANDES HISTOIRES D'AMOUR DE TOUS LES TEMPS

Guérin / Littérature
274 pages, 24,50 \$

Carla Casalegno
Auteure

Ce livre parle d'amour de la première à la dernière page. Amour littéraire, humain, passionnel, spirituel, entraînant dans l'abîme, élevant jusqu'au ciel.

Comme le rappelle Carla Casalegno dans son *Introduction*, les Grecs avaient trois mots pour exprimer les différentes nuances de l'amour, et le troisième n'atteint sa vraie signification que dans l'expérience chrétienne.

GUÉRIN, éditeur Itée
4501, rue Drolet
Montréal (Québec) H2T 2G2

Téléphone: (514) 842-3481
Télécopieur: (514) 842-4923
Adresse Internet:
<http://www.guerin-editeur.qc.ca>

NOTRE NOUVELLE COLLECTION
AUTOMNE-HIVER
EST ARRIVÉE!

Club 402-HOMME

À votre service depuis 20 ans



COSTUMES
importés d'Italie
au prix de gros

100% laine

Coupe exclusive

De 299 \$ à 475 \$

le costume

Du lundi au vendredi

De 9 h 30 à 18 h

Samedi de 10 h à 16 h

Tous les soirs après 18 h

sur rendez-vous seulement

1118, rue Ste-Catherine O.,
Suite 200, Montréal

(514) 861-3636

LE DEVOIR

POLITIQUE

Régime de perception des pensions alimentaires

Dionne-Marsolais promet de réduire les délais d'attente

PIERRE APRIL
PRESSE CANADIENNE

Québec — La toute nouvelle ministre déléguée au Revenu, Rita Dionne-Marsolais, accepte les critiques du Protecteur du citoyen touchant le régime de perception des pensions alimentaires par son ministère et promet de réduire les délais d'attente, actuellement de quatre à six mois, à un maximum d'un mois, d'ici la fin de décembre 1997.

Réagissant au rapport du Protecteur du citoyen, la ministre a dit partager ses préoccupations quant au délai de traitement des dossiers tout en se disant «satisfaite des efforts déployés par le ministère du Revenu afin de mieux protéger les enfants et les parents à la suite d'une séparation et d'un divorce. Je pense, a-t-elle expliqué, que nous sommes sur la bonne voie».

Mme Dionne-Marsolais a indiqué qu'elle a demandé à ses fonctionnaires de tenir compte de toutes les remarques et recommandations du Protecteur du citoyen touchant les améliorations administratives.

La ministre a expliqué que, de décembre 1996 à juillet 1997, le nombre de dossiers ouverts au ministère du Revenu est passé de 39 222 à 55 634.

De ce nombre et pour la même période, le nombre de dossiers non assignés à un fonctionnaire est passé de

12 441 à 7402, une amélioration qu'elle juge tout à fait remarquable étant donné l'ampleur de la demande et la complexité des cas. Actuellement plus de 48 000 dossiers sont assignés, comparativement à 26 781 en décembre dernier.

Pour traiter plus rapidement les dossiers, la ministre a indiqué que le ministère du Revenu utilise 550 personnes. «Il y en a à peu près 400 et plus au ministère, a-t-elle précisé, et quelque 60 au centre de perception fiscale pour les cas un peu plus difficile».

Pour abattre encore plus de besogne, on a aussi modifié l'organisation du travail, amélioré les horaires, permis plus de temps supplémentaire et mis en place un nouveau système téléphonique qui fonctionnera à plein régime en octobre.

Mme Dionne-Marsolais a par ailleurs expliqué qu'il y aura toujours des cas qui nécessiteront entre quatre et six mois avant d'être réglés puisqu'il y a encore 55 % des débiteurs qui sont toujours considérés comme de mauvais payeurs.

La ministre a rejeté la principale critique du Protecteur du citoyen qui a attribué à la précipitation du gouvernement dans la mise en place du service les délais qui peuvent aller jusqu'à huit mois dans la perception des pensions alimentaires.

«Je vais me battre, a-t-elle dit, pour qu'on réduise les délais.»

Les élections partielles au Québec

La date du 6 octobre est confirmée

PIERRE APRIL
PRESSE CANADIENNE

Québec — Le Conseil des ministres a décrété, hier, la tenue d'élections complémentaires le 6 octobre dans les circonscriptions de Bertrand, Bourassa, Duplessis et Kamouraska-Témiscouata.

En confirmant la nouvelle, le ministre d'État aux ressources naturelles, Guy Chevrette, a admis que sa formation n'aura pas la tâche facile si elle souhaite remporter la victoire dans trois des quatre circonscriptions qui appartiennent aux libéraux.

«On n'a jamais prétendu, a-t-il dit, que des élections complémentaires c'est facile. Cependant, je pense que les sondages démontrent que les objectifs poursuivis par le gouvernement sont partagés par la population».

«Ces élections, a-t-il ajouté, nous donnent l'occasion d'explorer davantage nos politiques qui dans certains cas ont été mal comprises».

M. Chevrette croit sérieusement que la qualité des candidats péquistes pourraient faire la différence dans les circonscriptions appartenant aux libéraux.

Le délai légal maximum de six

mois a été atteint pour la circonscription de Bertrand. C'est le 3 mars 1997 en effet que le jugement de la Cour appel a été rendu pour annuler l'élection du 12 septembre 1994 dans cette circonscription électorale située dans les Laurentides, au nord de Montréal. La loi électorale stipule que le gouvernement doit adopter un décret déclenchant un nouveau scrutin dans les six mois qui suivent la vacance d'un siège.

Dans Bertrand, le péquiste Bernard-Gilles Grenier affrontera le libéral Denis Chalifoux et le représentant de l'ADQ Daniel Desjardins.

Dans Bourassa, c'est le péquiste Claudel Toussaint qui affrontera la libérale Michèle Lanquin-Ethier et l'adéquiste Eric Morassa. Le comté est considéré comme une forteresse libérale, avec un taux d'électeurs non-francophones de 28 %. Le député libéral Yvon Charbonneau l'avait remporté par 2540 voix en 1994.

Dans Kamouraska-Témiscouata, le libéral Claude Béchard tentera de conserver le siège à sa formation. Le candidat péquiste est Denis Simard.

Dans Duplessis, Normand Duguay tentera de conserver le siège au PQ. Le libéral est Daniel Montambault.

Réforme du système d'éducation

L'Alliance des professeurs de Montréal refuse tout appui à Marois

La ministre s'est montrée étonnée devant une opposition aussi farouche

La commission parlementaire sur les nouveaux pouvoirs à l'école doit durer trois semaines, mais dès sa deuxième journée, la ministre de l'Éducation s'est butée à l'opposition complète de l'Alliance des professeurs de Montréal.

PAUL CAUCHON
LE DEVOIR

L'Alliance des professeurs de Montréal, qui regroupe les 8000 enseignants de la CECM, a refusé hier en commission parlementaire de proposer à la ministre des amendements à son avant-projet de loi... puisqu'elle remet en question l'ensemble du projet.

Devant une opposition aussi farouche, Pauline Marois s'est montrée étonnée, qualifiant la position de l'Alliance de «démessure».

«Parce que ça tombe dans la mesure ça perd un peu de sa crédibilité», a ajouté la ministre, qui soutient que le point de vue du puissant syndicat des enseignants ne correspond pas à ce qu'elle entend sur le terrain.

Mais il reste que l'opposition de l'Alliance risque de compliquer la vie de la ministre, l'Alliance affirmant d'ailleurs que sa propre analyse «est grandement partagée par les membres

de la CEQ». La CEQ doit se présenter la semaine prochaine devant cette commission parlementaire, qui ouvrirait ses travaux mardi après-midi.

La présidente de l'Alliance des professeurs, Diane Fortier, a expliqué son opposition «parce que [le projet de loi] est contraire à nos valeurs, des valeurs d'égalité des chances, des valeurs d'accessibilité, une école publique laïque et commune, ouverte à tout le monde, et qu'il remet également en question le respect de l'autonomie professionnelle».

Admettant qu'il s'agit là d'une «critique sévère», Diane Fortier a expliqué que l'opposition principale de son syndicat se situe autour du rôle que joueront les futurs conseils d'établissements des écoles, qui doivent remplacer les actuels comités de parents et conseils d'orientation et qui,

selon l'Alliance, auront un pouvoir de contrôle «excessivement grand sur nos écoles».

L'ensemble du projet de loi, soutient l'Alliance, représente «un moyen pour le gouvernement de se désengager de ses responsabilités», de les remettre au conseil d'établissement et de faire des écoles «des petites PME».

On craint que, puisque les futurs conseils pourront adapter les programmes scolaires, les clientèles provenant des quartiers pauvres pourraient se retrouver avec un «curriculum pauvre», avec des exigences moindres, puisque les écoles n'auront pas beaucoup de moyens pour investir dans la réussite scolaire.

A l'inverse, les écoles favorisées «risquent d'être tentées d'enrichir le curriculum».

Écoles à deux vitesses, donc. De plus, selon l'Alliance, un conseil d'établissement pourrait décider d'offrir un cours de religion dans son programme d'études, ce qui favoriserait l'arrivée d'élèves d'une religion spécifique et créerait un ghetto.

La présence massive des parents à ces conseils dotés de pouvoirs locaux beaucoup plus étendus fait craindre à l'Alliance que certains parents voient à l'intérêt de leurs propres enfants, mais qu'ils ne disposent «pas nécessairement d'une vue d'ensemble et ne travaillent pas nécessairement pour l'intérêt du collectif».

L'Alliance s'oppose également à la répartition par cycles et affirme haut et fort que ce sont les enseignants qui doivent avoir le contrôle absolu sur le choix des méthodes pédagogiques et sur l'évaluation des apprentissages.

L'avant-projet de loi place les directions d'école comme responsables ultimes de ces choix, mais les directions doivent suivre les recommandations des enseignants.

La ministre Pauline Marois a répété que le projet de loi maintient l'importance d'un programme d'études national, et affirme que les écoles devront respecter des objectifs de résultats et de réussite.

Le porte-parole de l'opposition libérale en matière d'éducation, François Ouimet, a résumé le sentiment général en se montrant très inquiet: la réforme voulue par Québec ne pourra pas réussir si les enseignants, les premiers concernés, n'y sont pas associés, dit-il.

Front partitionniste

Brassard dénonce l'intimidation

MARIO CLOUTIER
DE NOTRE BUREAU
DE QUÉBEC

Le ministre des Affaires intergouvernementales, Jacques Brassard, ne s'inquiète pas outre mesure de ce que la Cour suprême ait accepté d'entendre les arguments de l'avocat Guy Bertrand sur la partition du Québec en décembre. M. Brassard ne croit pas que la Cour tranchera nécessairement ce volet du débat.

Le ministre québécois constate toutefois qu'il s'exerce une cristallisation des stratégies fédéralistes autour de la notion de partition. Il décrit de la manière suivante les événements récents: «Stéphane Dion passe la rondelle à Guy Bertrand, qui se manifeste en apportant sa contribution au délire territorial et partitionniste qui est en cours depuis un certain nombre de semaines au Québec».

En fait, selon M. Brassard, on revient du côté d'Ottawa à des tactiques d'intimidation à l'égard de l'électorat québécois.

«Ce qui apparaît de plus en plus dans la stratégie fédérale, c'est que le front partitionniste est en train de devenir le front principal. Derrière tout ça, on constate une volonté bien arrêtée de provoquer chez les Québécois une sorte d'an-

goisse à l'égard de ce qui surviendrait du territoire québécois dans l'éventualité de l'accession du Québec à la souveraineté. Donc terroriser les Québécois, inquiéter les Québécois, il semble bien au gouvernement fédéral qu'on ait conclu que c'était de bon aloi et rentable pour eux».

Le ministre Brassard soutient cependant que la position de son gouvernement garde une base solide sur le plan du droit international. Il rappelle à ce sujet l'opinion des cinq experts internationaux à qui la Commission sur les questions afférentes à la souveraineté avait demandé un avis en 1991-1992. «C'est d'une limpidité totale», dit-il. Selon cet avis, le Québec a le droit de faire appliquer ses lois sur le territoire qui est le sien.

«C'est une règle universelle en matière de droit international, précise-t-il. Le nouvel État accède à la souveraineté avec le territoire qui était le sien au moment de l'accession à la souveraineté».

Quant à la décision de Terre-Neuve de demander, comme le fait le Québec, à la Cour suprême d'amender l'article 93 de la Constitution pour déconfessionnaliser le système scolaire, Québec ne bronchera pas. M. Brassard a indiqué que son gouvernement n'exercerait aucune opposition au processus enclenché par Terre-Neuve, en autant que les démarches québécoises et terre-neuviennes soient traitées distinctement par le gouvernement fédéral.



Jacques Brassard

Duceppe s'oppose à une riposte en règle contre le plan B

MARIE TISON
PRESSE CANADIENNE

Le chef du Bloc québécois, Gilles Duceppe, n'a pas l'intention de s'immiscer dans le débat épistolaire que se livrent Bernard Landry et Stéphane Dion.

«Je ne pense pas que nous ayons à aider M. Landry», a déclaré M. Duceppe hier, alors qu'il rencontrait les journalistes pour souligner son passage à Montréal à l'occasion de sa tournée nationale de consultations.

Depuis plusieurs semaines, le vice-premier ministre Bernard Landry et le ministre fédéral des Affaires intergouvernementales Stéphane Dion s'échangent des lettres au sujet d'une éventuelle accession du Québec à la souveraineté et de la reconnaissance internationale d'une telle situation. M. Duceppe a affirmé qu'il avait traité de plusieurs de ces sujets au cours de la campagne électorale et qu'il n'avait pas à y revenir.

Il a cependant appuyé M. Landry qui, dans une de ses missives, a qualifié les propos du ministre Dion de «dérive démocratique». Il a également dénoncé les commentaires de M. Dion sur une éventuelle déclaration unilatérale de souveraineté. Il a affirmé que s'il y avait eu une décision unilatérale au Canada au cours des dernières années, c'était bien le rapatriement de la Constitution en 1982.

«Il faut être un peu effronté pour venir nous parler de décision unilatérale quand les champions de l'unilatéralisme au Canada, c'est le gouvernement fédéral», a-t-il affirmé.

M. Duceppe ne s'est pas non plus montré intéressé à une contre-offensive en règle contre le plan B du gouvernement fédéral, c'est-à-dire la ligne dure qu'il oppose aux revendications des souverainistes.

Le chef du Bloc québécois a simplement indiqué que le mouvement souverainiste devait demeurer ferme dans ses principes, mais qu'il devait également tendre la main à ceux du Canada anglais qui sont plus responsables, plus raisonnables. Il a donné l'exemple du chef syndical Bob White qui, selon lui, s'est montré ouvert à des discussions avec les Québécois au lendemain d'un référendum victorieux sur la souveraineté.

M. Duceppe a affirmé que certains députés du Parti libéral et du Nouveau Parti démocratique étaient également en faveur d'un dialogue, mais qu'ils ne pouvaient pas le dire publiquement en raison des politiques plus strictes de leur parti en la matière.

Il ne s'est pas montré très optimiste au sujet de la démarche entreprise par les premiers ministres des provinces anglophones pour considérer le problème de l'unité nationale canadienne. Il a expliqué que les premiers ministres voulaient parler de processus, ce qui est selon lui un «mot magique pour ne parler de rien». Le chef du Bloc québécois a entrepris une tournée à travers le Québec pour rencontrer les députés, les candidats bloquistes, les directeurs de campagne et les membres de bureau de direction des associations de comté pour préparer la rentrée parlementaire, le 22 septembre prochain.

L'émission radiophonique d'Howard Stern

Le Bloc portera plainte

PRESSE CANADIENNE

Le chef du Bloc québécois Gilles Duceppe a comparé l'animateur américain Howard Stern à Ernst Zundel, cet éditeur torontois qui tentait dans ses écrits de nier le génocide des Juifs par les Nazis.

Le Bloc québécois a décidé de déposer une plainte formelle au CRTC et a demandé des excuses à la station de radio anglophone CHOM-FM, qui retransmet depuis mardi l'émission quotidienne de l'animateur de New York.

De son côté, le ministre des Affaires intergouvernementales canadiennes Jacques Brassard a qualifié Howard Stern de «rat d'égoïste raciste».

Cependant, le premier ministre du Canada, Jean Chrétien, a refusé de commenter les propos de Howard Stern, qui peut également être entendu sur les ondes de Q-107, à Toronto.

«C'est qui, ce gars-là?» a simplement déclaré M. Chrétien.

Un porte-parole du premier ministre a déclaré plus tard que M. Chrétien savait très bien qui était Howard Stern, mais qu'il ne voulait pas lui accorder plus de publicité qu'il n'en méritait. Howard Stern a profité de la première transmission de son émission à Montréal et à Toronto mardi pour s'attaquer aux Canadiens français, les traitants de sacs à merde et de pleutres.

«Des vomissures de cette nature-là sur les ondes radiophoniques, ça ne peut qu'alimenter le climat de haine qui, de façon inquiétante, se propage et crée des situations malsaines», a déclaré M. Brassard à Québec, hier.

Il a affirmé que personne n'avait avantage à utiliser un tel langage dans le débat politique actuel, et à faire en sorte que «la haine grandisse, se propage, envahisse tous les esprits de part et d'autre». Le ministre a déclaré que le gouvernement du Québec n'avait pas l'intention de déposer une plainte au Conseil de la radiodiffusion et des télécommunications canadiennes (CRTC). C'est cependant la voie que le Bloc québécois a décidé de suivre.

M. Duceppe a affirmé qu'en plus de déposer une plainte en bonne et due forme, le Bloc québécois demandera la création d'un code de déontologie pour les médias.

tombée publicitaire : le vendredi 5 septembre

Ne manquez pas notre cahier spécial

LE DEVOIR

salon du livre de Québec

publié le 13 septembre prochain!

LE DEVOIR

LE MONDE

EN BREF

Francophonie: Boutros-Ghali soumet sa candidature

Paris (AFP) — L'ancien secrétaire général des Nations unies, l'égyptien Boutros Boutros-Ghali, a présenté hier officiellement à Paris, au nom du président égyptien Hosni Moubarak, sa candidature au poste de secrétaire général de la Francophonie. Le titulaire sera désigné en novembre prochain à Hanoï par un sommet de quarante-neuf chefs d'Etat et de gouvernement de quarante-neuf pays ou provinces francophones du monde entier. Il sera, selon la volonté des responsables de cette communauté francophone internationale, un «porte-parole politique» de la Francophonie, à l'instar du secrétaire général du Commonwealth. M. Boutros-Ghali, qui était accompagné de l'ambassadeur d'Égypte en France, Ali Maher, a présenté cette candidature au président français Jacques Chirac lors d'un long entretien de près d'une heure et demie au Palais de l'Élysée. Interrogé par l'AFP à l'issue de cet entretien, il a indiqué avoir entendu parler d'une possible autre candidature: celle de l'ancien président du Bénin, Emile Derlin Zinsou. M. Boutros-Ghali, qui a le soutien de la France et de l'Égypte notamment, a déclaré à sa sortie de l'Élysée: «L'ambassadeur d'Égypte est venu avec moi pour présenter ma candidature comme secrétaire général de la Francophonie de la part du président Moubarak. Nous avons discuté avec le président Chirac de la Francophonie et de l'appui de la France pour ce poste.»

Union centraméricaine

San Jose (AFP) — Le Costa Rica, le Nicaragua, le Honduras, le Salvador et le Guatemala ont franchi mardi un pas décisif vers leur intégration en décidant de créer l'Union centraméricaine, lors d'un sommet présidentiel à Managua, estimant hier des observateurs à San José. Dans la «Déclaration de Managua II», signée à l'issue de la réunion, les cinq présidents ont consacré leur volonté de faire de l'Amérique Centrale «une maison commune», «une grande patrie démocratique, équitable, prospère et tolérante». L'accord stipule cependant que le processus sera «graduel et progressif» et ne fixe aucune date pour ses différentes étapes mais prévoit qu'un groupe de haut niveau formé par les ministres des Affaires étrangères de la région préparera les conditions pour avancer vers l'établissement de l'union. L'Union centraméricaine est «indispensable pour éradiquer la pauvreté et atteindre une amélioration significative des conditions de vie de nos peuples», indiquent les présidents dans la déclaration. Le document souligne également que ce processus favorisera le développement des institutions démocratiques, le respect des droits de l'homme, le renforcement de l'Etat de droit, la suprématie du pouvoir civil et l'utilisation de moyens pacifiques pour régler les conflits de la région. L'union sera «graduelle mais pas abstraite» a souligné le président du Costa Rica, qui avait auparavant manifesté le plus de réticence face au processus. Plusieurs réactions hostiles ou pessimistes n'ont pas tardé à se produire. La Prensa, quotidien de Managua, rappelle qu'il s'agit de la vingt-neuvième initiative de genre depuis l'époque des indépendances, au siècle dernier et que la volonté d'union ne semble pas correspondre à celle des classes populaires.

Stockholm: des «flèches empoisonnées» contre les athlètes olympiques?

Stockholm (Reuters) — Huit incendies criminels et deux explosions ont gâché un bel été scandinave à Stockholm et probablement aussi les chances de la capitale suédoise d'être choisie pour organiser les Jeux olympiques de 2004. Le dossier on ne peut plus consistant, agrémenté d'un souci précieux du détail, a été enterré sous une série d'attentats visant les installations sportives, dont le stade olympique et le stade Ullevi de Göteborg. Les commissaires ont été placés en état d'alerte jusqu'à l'annonce du verdict du Comité international olympique (CIO), vendredi. «Nous ne pouvons exclure la possibilité d'un lien entre l'explosion au stade olympique de Stockholm et l'explosion à Göteborg», a indiqué un responsable de la police. Un obscur groupuscule baptisé «Nous qui avons bâti la Suède» a revendiqué ces attentats, qu'il justifie en réclamant que l'argent dépensé pour les Jeux soit affecté aux problèmes sociaux. «Si Stockholm obtient les Jeux olympiques de 2004, des flèches empoisonnées seront tirées à l'aide de sarbacanes et de pistolets à air comprimé sur les athlètes et certaines personnes de haut rang», a menacé le mouvement dans un fax adressé à une agence de presse suédoise. L'opinion suédoise est tièdement favorable à la projet d'accueillir les Jeux. A en croire le dernier sondage publié sur la question, 60% des Suédois sont pour, 28% contre.

Élections municipales chez Fidel

La Havane (AFP) — La sélection des candidats aux élections municipales, à Cuba, a démarré hier; elle se poursuit jusqu'au 27 septembre et nécessite la tenue de 35 900 réunions publiques où les votes se tiennent à main levée. C'est en octobre que près de 7,5 millions d'électeurs cubains auront à choisir les candidats municipaux habilités à siéger à l'Assemblée du Pouvoir Populaire. Lors d'un scrutin secret à deux tours (19 et 26 octobre), les Cubains détermineront les personnes qui y siégeront pour un mandat de deux ans. Ces élections suivront de peu la tenue, du 8 au 10 octobre, du cinquième congrès du Parti communiste cubain (PCC). Quant aux élections à scrutin direct et scrutin pour les postes à pourvoir aux assemblées provinciale et nationale, elles se tiendront début 1998.

Une bombe de forte puissance est désamorcée à Medellin

Bogota (Reuters) — Une bombe de très forte puissance déposée dans une voiture a été désamorcée hier devant les locaux du journal *El Mundo* à Medellin, troisième ville de Colombie, dans le nord-ouest de la Colombie. Selon la police, la bombe contenait 250 kg de plastique et des détonateurs électriques. Si la bombe avait explosé, «cela aurait été une immense tragédie», a déclaré Ramon Tarcisio, chef de la police de Medellin. Dans le coffre de la camionnette Dodge où était dissimulée la bombe, la police a également retrouvé sept grenades et sept détonateurs. L'attentat manqué contre *El Mundo*, deuxième plus important journal de Medellin favorable au parti libéral au pouvoir en Colombie, n'a pas encore été revendiqué. Toutefois, un porte-parole de l'armée a indiqué que les deux principaux groupes de rebelles colombiens d'extrême gauche étaient soupçonnés. Le quartier général de la 4^e brigade de l'armée est situé à moins de 30 mètres du siège de *El Mundo*.

Les reporters-photo ripostent

Les agences photo de Paris jugent que les paparazzi inculpés dans l'accident de la princesse Diana servent de boucs-émissaires

L'émotion des Britanniques était à son comble hier, trois jours après l'annonce de la mort de la princesse Diana. Les obsèques de Lady Di, samedi, devraient donner lieu au plus grand rassemblement jamais enregistré dans l'histoire de la capitale britannique. La police parle d'au moins un million de personnes attendues sur le parcours du cortège funèbre, mais les médias prévoient jusqu'à deux millions de participants, un chiffre sans précédent en Grande-Bretagne, même à l'occasion des funérailles de la reine Victoria ou de Winston Churchill.

AGENCE FRANCE-PRESSE

Paris — Les agences françaises de photojournalisme se sont insurgées hier, notamment contre certains médias, après la mise en examen de six photographes et d'un motard présents lors de l'accident dans lequel la princesse Diana a été mortellement blessée, dimanche à Paris. «La condamnation a priori de journalistes reporters-photographes est inacceptable», a déclaré la Fédération nationale des agences de presse photos et informations (FNAPPI). Cet organisme professionnel a fustigé dans un communiqué certains journalistes qui «croient devoir porter à l'encontre de leurs collègues reporters-photographes de lourdes et graves accusations».

Comme la FNAPPI, les directeurs des principales agences photo de Paris, souvent classés parmi les premières du monde, ont rappelé qu'au-delà de l'activité de certains paparazzi, parfois peu respectueux de la vie privée de personnalités, les reporters-photo

ont payé «un lourd tribut» pour couvrir l'actualité mondiale, notamment lors de conflits ou dans des pays en crise.

L'un des sept hommes mis en examen mardi pour «homicides involontaires et non-assistance à personne en danger», Jacques Langevin de l'agence Sygma, qui s'est notamment illustré lors du massacre de la place Tiananmen, à Pékin en 1989, a ainsi fait part de son «écœurement».

Tout en acceptant la nécessité de réfléchir à une amélioration de la déontologie, voire de moraliser certains aspects de la profession, nombre de ses confrères estiment toutefois servir de boucs-émissaires, compte tenu de l'émotion provoquée dans le public par le décès de Diana.

Tous soulignent que les seuls éléments concrets de l'enquête en cours portent sur l'état d'ébriété avancé du chauffeur de la Mercedes de Diana et de son ami Dodi Al Fayed et de la vitesse très excessive à laquelle ce chauffeur, également tué dans l'accident, conduisait en plein Paris. En outre,

le seul survivant de l'accident, un garde du corps, grièvement blessé, n'a pas encore pu être entendu par la police.

Dans un éditorial intitulé *Tapis rouge pour la censure*, *France-Soir* a ainsi souligné que ces éléments semblaient avoir été occultés par l'interpellation et la mise en examen des reporters. «Tout le monde est responsable: le public qui a une curiosité qui devient un peu folle. La machine s'emballa, la médiatisation est immense», a estimé le patron de *Paris-Match*, Roger Théron.

Les théories du complot

Par ailleurs, Londres a traité par le mépris les thèses abracadabrantes de complot échafaudées autour de la mort de Diana et de son ami Dodi Al-Fayed en Irak, en Égypte ou sur Internet, mais elle a jugé que Mouammar Kadhafi avait dépassé les bornes en accusant les services secrets britanniques de «crime raciste». Le Foreign Office est sorti de sa réserve pour exprimer son indignation en termes particulièrement vifs, à l'aune du langage diplomatique, dans une lettre au dirigeant libyen.

Mouammar Kadhafi avait affirmé que la mort dans un accident à Paris de Diana et de son ami égyptien Dodi Al-Fayed était «un crime raciste» commis par la Grande-Bretagne, de connivence avec les Renseignements français, «pour empêcher un ressortissant arabe de se marier avec une princesse anglaise». «L'assassinat de la princesse Diana est le plus

horrible des crimes et un acte de racisme religieux et ethnique, une violation des droits de l'homme et des lois internationales» commis par «le plus vil des pays», avait ajouté le dirigeant qui s'exprimait à l'occasion du 28^e anniversaire de son accession au pouvoir.

Le Foreign Office n'a pas dissimulé sa colère après cette diatribe, qualifiant les accusations d'«absurdes et d'on ne peut plus déplorables». Un porte-parole a estimé qu'ils «montraient, une fois de plus, combien le colonel Kadhafi était incapable de respecter les normes de comportement internationales».

La première remise en cause de la thèse de la mort accidentelle de Diana est venue dimanche du Caire. Elle était exprimée par l'agence officielle égyptienne MENA, selon laquelle «le scénario des événements et l'attaque raciste barbare qui ont précédé l'accident suggèrent qu'il pourrait s'agir d'un complot».

Le quotidien irakien *Babel*, dirigé par le fils aîné du dirigeant Saddam Hussein, Oudai, avait de son côté insinué que la princesse et son compagnon avaient été liquidés par des espions britanniques du MI5, parce que Diana s'était aventurée dans l'arène politique, enfreignant la règle selon laquelle la famille royale «règne mais ne gouverne pas».

Ces accusations s'est ajoutent un déluge de théories sur Internet. Toutes plus fulmineuses les unes que les autres, elles incriminent les services secrets de sa Majesté, «si non sa Majesté elle-même, ou encore les fabricants de mines antipersonnel.

COMORES

L'armée débarque sur l'île d'Anjouan

REUTER

Moroni — L'armée comorienne a ignoré les appels de l'Afrique et de la France et a débarqué hier sur l'île d'Anjouan pour tenter de mettre fin aux velléités séparatistes. Les lignes téléphoniques entre Anjouan et la Grande Comore sont coupées mais les habitants de l'île, qui maintiennent un contact avec le monde extérieur par radio, ont rapporté que des affrontements opposaient l'armée aux séparatistes à l'extérieur de Mutsamudu, la principale ville de l'île.

Après plusieurs jours de préparatifs, deux navires civils réquisitionnés par l'armée, qui ne dispose ni de marine, ni d'aviation, ont débarqué dans la matinée quelque 300 soldats sur la deuxième des trois îles formant la République fédérale islamiste des Comores, selon la France et des diplomates en poste à Moroni. Des renforts parviennent à Anjouan depuis l'île de Mohéli, à bord de canots pneumatiques, habituellement utilisés par les patrouilles de gendarmes qui protègent les tortues de mer.

Le gouvernement du président Mohamed Taki a confirmé qu'une opération était en cours et a précisé qu'elle avait débuté mardi dans la nuit. «Les forces de sécurité rétablissent progressivement l'ordre républicain, les libertés et la sécurité des personnes à Anjouan, principalement à Mutsamudu et Domoni», indique un communiqué de la présidence lu à la radio. La radio d'Etat des Comores a qualifié les séparatistes d'«alcooliques et de drogués».

Selon des habitants de l'île, les soldats ont accosté à Ouani, à sept kilomètres à l'est de Mutsamudu. Les navires ont mouillé hors de portée de l'artillerie lourde qui défend la ville. Les soldats comoriens ont arrêté 15 volontaires de la Croix-Rouge qui aidaient les blessés, ajoutent-ils. Selon des diplomates en poste dans la capitale comorienne, l'opération militaire est concentrée en trois points: la capitale et principal port anjouanais, Mutsamudu, l'aéroport d'Ouani et la ville de Domoni. Une version confirmée par les habitants de l'île. On ignorait hier si les combats avaient fait des victimes.

La France, ancienne puissance coloniale de l'archipel de l'océan Indien, a confirmé par la voix d'un porte-parole du ministère des Affaires étrangères que «le contrôle des points stratégiques d'Anjouan» était l'objectif des militaires comoriens. Un Européen arrivé d'Anjouan a déclaré hier que les séparatistes de l'île semblaient «déterminés à affronter l'armée comorienne quel qu'en soit le coût». «Je redoute que cette invasion ne vienne au bain de sang», a-t-il ajouté.

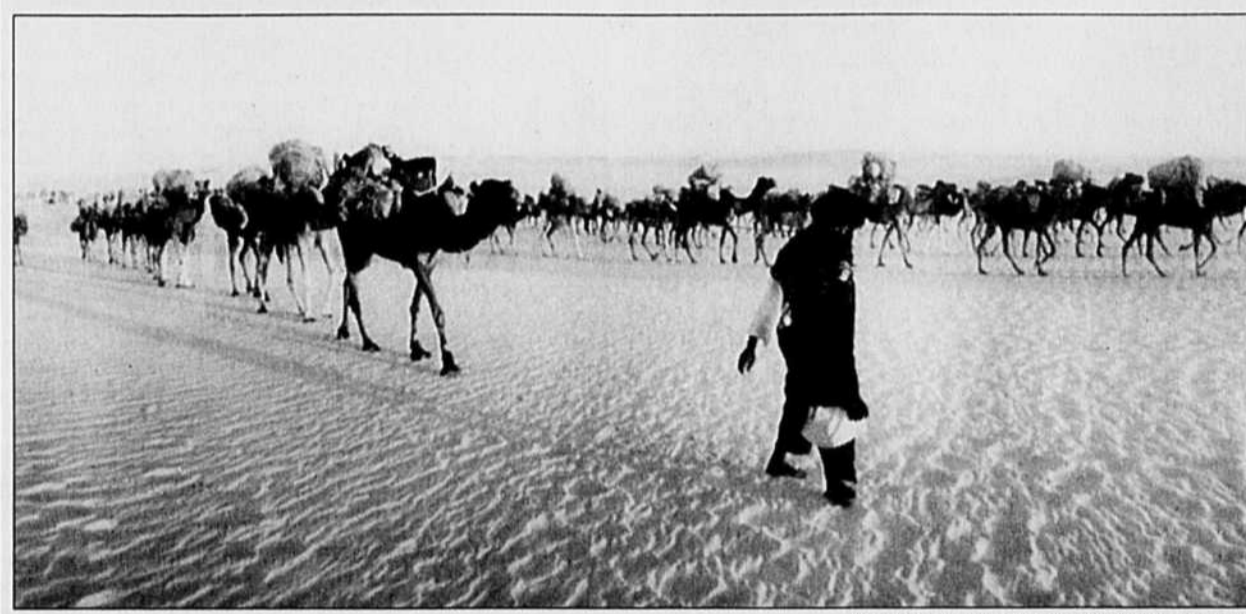
Le débarquement a été décidé malgré les appels au calme et à la négociation lancés par les autorités françaises et le médiateur de l'Organisation de l'unité africaine (OUA), le diplomate ivoirien Pierre Yéré qui avait déclaré mardi soir qu'une invasion semblait imminente. «Il est facile de commencer une guerre mais difficile d'y mettre un terme. Cette invasion rend ma mission bien plus compliquée», a-t-il déclaré à Reuter. L'OUA et Paris font pression pour une solution politique à la crise ouverte le mois dernier par Anjouan et Mohéli.

Les deux plus petites des trois îles formant la République fédérale islamiste des Comores ont fait sécession en août, se dotant d'une administration propre. Anjouan a fait officiellement sécession le 3 août après des mois de troubles qui ont éclaté en mars. Le 5 août, les séparatistes portaient à leur tête un «président», Foundi Abdallah Ibrahim. La troisième île comorienne, Mohéli, manifestait proclamaient à son tour son indépendance le 11 août.

Zéroual reproche à l'ONU de s'immiscer

AGENCE FRANCE-PRESSE

Alger — Le président algérien, Liamine Zéroual, a rappelé hier au secrétaire général des Nations unies, Kofi Annan, qui l'avait joint au téléphone, le refus de son pays de «toute immixtion» dans ses affaires intérieures, a indiqué un communiqué officiel. Des déclarations de M. Annan samedi avaient vivement irrité Alger, qui avait chargé sa représentation permanente à New-York de protester. L'ONU avait démenti mardi que son secrétaire général, Kofi Annan, s'ingérât dans les affaires intérieures algériennes en exhortant au dialogue pour mettre fin aux violences. A Venise, M. Annan avait notamment déclaré samedi: «Alors que les tueries se poursuivent et le nombre de victimes augmente, il est extrêmement difficile, pour nous tous, de faire comme si rien ne se passait, comme si nous n'étions pas au courant et devrions abandonner la population algérienne à son sort».



Certains le traversent, d'autres y prêchent des solutions.

ARCHIVES AP NATIONAL GEOGRAPHIC SOCIETY

Du Sahel à la Mongolie

Le désert avance

BOUREÏMA HAMA
AGENCE FRANCE-PRESSE

Niamey — Un tiers de la superficie de la planète est menacé par la désertification et plus d'un milliard de personnes sont exposées à ses effets néfastes, ont souligné des experts réunis depuis mardi à Niamey pour un forum sur la lutte contre ce fléau en Afrique et en Asie.

Selon un document transmis hier à l'AFP, ce sont quelque 2,4 milliards d'hectares de terres arides qui seront détruites dans «un proche avenir», principalement en Afrique et en Asie. Du Sahel à la Mongolie, le désert avance au rythme de 70 000 km² par an à travers le monde, entraînant des pertes estimées à 42,3 milliards \$ chaque année, ont affirmé à l'AFP des experts de l'ONU.

Dès 1996, les Nations unies ont tiré la sonnette d'alarme en indiquant que plus d'un milliard de personnes sont exposées aux effets pervers de la désertification. Quelque 135 millions d'entre elles risquent de perdre leurs lopins de terres qui sont entièrement englobées par le désert.

Le phénomène sévit avec plus de gravité en Afrique et en Asie. En Afrique, 80 % des terres arides sont affectées par la calamité tandis que les espaces forestiers, évalués à 696 millions d'hectares, diminuent au rythme de 3,7 millions d'hectares par an. En Asie, c'est la coupe abusive du bois qui accélère le processus de dégradation des forêts: 31 % du volume mondial de bois sont coupés en Asie alors que le conti-

nent n'abrite que 16 % de la superficie forestière du monde.

Selon les experts, les efforts des Etats dans la lutte contre la désertification sont «neutralisés» par l'extrême pauvreté des populations et un fort taux de démographie. Selon la FAO, le nombre d'Africains vivant en dessous du seuil de pauvreté atteignait 182,7 millions en 1986. En outre, avec un taux de croissance démographique de 1,8 % en moyenne par an, les continents africain et asiatique abritent plus de 55 % de la population mondiale — dont 70 % de ruraux — alors qu'ils n'occupent que 23 % de la superficie de la planète, selon un rapport des Nations unies sur l'environnement.

La Chine est le pays asiatique le plus «sévèrement» touché par la désertification. Chaque année le désert, qui y a déjà envahi les deux tiers de sa superficie, y avance au rythme de 2500 km², selon les documents fournis à Niamey. Le gouvernement chinois évalue à plus de 400 millions le nombre de ses citoyens victimes de la désertification. En 1993, de violentes tempêtes de sable ont fait plus de 100 morts dans le nord-ouest du pays, détruit 337 000 hectares de culture et causé des dégâts matériels évalués à 66 millions de dollars.

Lors du forum de Niamey, la Chine a proposé aux autres pays la création d'un Centre Afro-asiatique de recherche et de formation en matière de lutte contre la désertification (CRDF). Cette idée est accueillie favorablement par le Niger, pays sahélien dont 90 % du territoire est couvert par le désert mais qui, faute d'argent, ne reboise que 5000 hectares de terres sur les 200 000 hectares perdus chaque année.

Financement électoral

Al Gore est attendu de pied ferme

AGENCE FRANCE-PRESSE

Martha's Vineyard — La Maison-Blanche est montée au créneau pour défendre le vice-président Al Gore, anticipant les attaques qui vont s'abattre sur lui dès aujourd'hui lors de la reprise devant une commission sénatoriale de l'enquête sur le financement de la récente campagne électorale du président Bill Clinton.

M. Clinton, qui profitait hier de ses derniers jours de vacances à Martha's Vineyard, une île du Massachusetts, a choisi d'ignorer la polémique. Mais à Washington, ses conseillers s'affairaient pour limiter la casse.

Un haut responsable de la Maison-Blanche et un proche conseiller de M. Gore ont ainsi pris l'initiative mardi d'inviter à Washington un groupe de journalistes pour défendre par avance M. Gore dans une affaire de collecte de fonds dans un temple bouddhiste, qui sera abondamment examinée à partir d'aujourd'hui par la commission du Sénat pour les affaires gouvernementales.

Organisé le 29 avril 1996 dans un temple californien de la secte bouddhiste Hsi Lai — basée à Taiwan —, ce déjeuner avait rapporté au parti démocrate plus de 140 000 \$, dont des contributions de 5000 \$ de la part de moines et

de religieuses, somme considérable pour des gens ayant fait vœu de pauvreté, ce qui amène à se demander s'ils n'ont pas servi d'intermédiaires. M. Gore savait-il qu'il s'agissait d'une collecte de fonds, activité interdite par la loi dans un temple religieux? Etait-il au courant d'une éventuelle opération de blanchiment d'argent provenant d'intéressés étrangers, pratique également illégale?

Les Républicains, qui contrôlent la commission sénatoriale, essaieront de prouver que la réponse à ces deux questions est positive. Ils comptent pour cela sur les témoignages de deux religieuses de ce temple, auxquelles ils ont octroyé l'immunité de toute poursuite judiciaire afin de les inciter à parler. Ces deux femmes devraient témoigner dès jeudi par l'intermédiaire d'un traducteur.

Le conseiller de M. Clinton dont les propos sont rapportés hier par la presse, a protesté de l'innocence totale de M. Gore, assurant qu'il ignorait qu'il s'agissait d'une collecte de fonds.

Ce coupe-feu de la Maison-Blanche prouve en tout cas qu'elle est consciente que le vice-président, encore plus que M. Clinton — qui ne peut pas brigner un troisième mandat —, sera la cible des Républicains lors des auditions de la commission.

É D I T O R I A L

Histoires d'eau

Jean-Robert Sansfaçon

Comme la forêt à une autre époque, l'eau est une ressource qui paraît si abondante chez nous qu'elle n'a jamais fait l'objet d'une attention mercantile ou législative particulière au-delà du traitement essentiel à sa consommation. Il aura fallu le grenouillage de quelques entreprises nationales et multinationales dans l'entourage des élus montréalais, puis le rêve d'un homme d'affaires en vue, pour qu'on commence à y regarder de plus près.

Depuis deux ans, il ne s'est pas écoulé un mois sans que surgissent des coulisses politiciennes et affairistes, quelque miraculeux projet de privatisation des équipements d'aqueduc et d'égouts municipaux, quelque rumeur de programme de réfection d'infrastructures à l'échelle de tout le Québec et de concepts fabuleux d'exportation d'eau en vrac, en sac ou autrement. La semaine dernière encore, un groupe de gens d'affaires enthousiastes étaient réunis dans la métropole dans le but de coordonner leurs efforts pour accélérer le processus politique et financier qui, croit-on, pourrait conduire à la réalisation de projets susceptibles de faire du Québec l'un des premiers exportateurs d'eau au monde. Il faut faire vite, dit-on, car d'autres régions de la planète sont sur la piste de ce nouvel Eldorado commercial. Vraiment?

Jusqu'à ce jour, au risque de passer pour rabat-joie, *Le Devoir* s'est montré réticent à l'égard de ces projets, tant de privatisation que d'exploitation commerciale intensive. Non pas que le Québec puisse se passer d'initiatives susceptibles de briser le climat de morosité qui s'éternise, mais il est de ces promesses de lendemains qui chantent comme de certains messages de Loto-Québec: vaut mieux savoir faire la différence entre le rêve et la réalité.

Or, au fur et à mesure que nous prenons connaissance des données essentielles à une prise de position éclairée, les faits confirment l'absence d'intérêt que le Québec pourrait trouver à la privatisation des équipements municipaux de traitement de l'eau, tout comme la forte probabilité d'un échec commercial d'un grand programme d'exportation d'eau en vrac.

Dans un *Document de référence* produit à la demande du premier ministre en vue du grand symposium prévu pour la fin de novembre, on apprend que les Québécois ne consomment pas plus d'eau que les autres Canadiens, que le coût de revient de l'eau est parmi les moins élevés au monde et que, moyennant la poursuite des investissements au rythme actuel, les installations existantes suffiront largement pour répondre à la demande prévisible. Au chapitre des eaux usées, on apprend aussi que 98 % font désormais l'objet d'un traitement avant d'être rejetées dans les rivières, comparativement à seulement 2 % il y a 20 ans.

Voilà qui vient contredire radicalement les arguments les plus sérieux des promoteurs de la privatisation qui tablaient sur l'urgence d'investir lourdement dans la modernisation des réseaux pour justifier l'intrusion de l'entreprise privée dans un domaine peu complexe et théoriquement très rentable. Flop!

Là où le document gouvernemental en aura surpris plus d'un, qui croyaient l'équipe ministérielle acquiescance au concept d'exportation massive d'eau de surface, c'est lorsqu'on y avance, chiffres à l'appui, que l'idée a peu de chance de se réaliser dans le contexte commercial mondial actuel. Car, s'il est admis que plusieurs pays font face à une pénurie d'eau qui ira en s'aggravant (ce que le congrès mondial qui se tient

présentement à Montréal ne fait que confirmer), il est aussi vrai qu'il existe des techniques de désalinisation de l'eau de mer moins onéreuses que le transport par pétroliers métamorphosés en urnes géantes d'eau potable. Selon les données du document, dont certaines proviennent d'organismes internationaux comme la Banque mondiale, le coût de revient de 1000 litres d'eau désalinisée atteint à peine 0,71 \$ en Arabie Saoudite, pays où l'eau est rare mais l'énergie bon marché, alors qu'il faudrait compter pas moins de 4 \$ pour rentabiliser l'exportation d'une quantité identique d'eau du Saint-Laurent. De passage à Montréal cette semaine, un ministre du gouvernement égyptien s'est dit surpris que des Québécois cogitent de vendre de l'eau en vrac à son pays.

Dans ces conditions, on se demande où et comment des gens d'affaires sérieux, dont les dirigeants du Groupe Jean Coutu, ont acquis la conviction de la faisabilité et de la rentabilité de tels projets. Aurait-ils été bernés par quelque fabuliste, comme d'autres l'ont été par des prospecteurs d'or?

Sans attendre une réponse qui viendra certainement bientôt, on ne peut se retenir de mettre en garde nos élus devant la montée d'un lobby favorable à une aide substantielle de l'État à la construction ou l'adaptation de navires-citernes et à l'aménagement d'installations de pompage, de traitement et de transport par aqueduc des rivières jusqu'aux ports du Saint-Laurent.

Voilà un domaine où l'État n'a pas à risquer l'argent des contribuables, mais doit au contraire s'assurer que l'entreprise privée intéressée à investir son capital dans le but de réaliser une bonne affaire, respecte l'environnement et paie son dû aux propriétaires de la ressource que sont tous les citoyens.

Il n'y a pas que la rentabilité de tels projets qui pose problème. Il y a aussi la réglementation, l'eau étant une ressource collective. Tant dans le cas de l'exportation d'eau de surface en vrac que d'eau embouteillée, il est plus que temps que les Québécois tirent leur juste part de cette ressource qui ne profite à l'heure actuelle qu'aux entreprises d'embouteillage. Sans aller jusqu'à nationaliser les opérations de commercialisation de la ressource, ce que demande une instance du Parti québécois (surtout pas une autre Société québécoise de l'amiante!), il est normal et urgent qu'on surveille de près les opérations de pompage à même la nappe phréatique et qu'on impose des royautés aux entreprises d'exploitation pour financer les mesures de contrôle et de protection de la ressource. En cette matière, le gouvernement du Québec ne peut pas laisser les municipalités se faire concurrence pour attirer chez elles quelques précieux emplois, même au risque d'une exploitation anarchique de la ressource. Qu'on confie l'application de la réglementation aux municipalités, soit, mais selon des règles et critères définis pour tout le Québec.

L'eau est essentielle à la vie, ne connaît aucun substitut et appartient à tous. Il faut la protéger et, pour ce faire, l'exploiter commercialement. Mais d'une façon rationnelle, en tenant compte des exigences de son renouvellement naturel et des intérêts de l'ensemble de la société.

L E T T R E S

Conspiration en faveur de Toronto?

Il y a une trentaine d'années, l'aéroport de Dorval étant devenu trop exigu et sa situation géographique au centre d'une population très dense, les gouvernements du temps avaient décidé de créer un nouvel aéroport pour les vols internationaux, éloigné des grands centres.

L'endroit choisi fut le centre de 14 paroisses agricoles florissantes couvrant un territoire de 80 000 acres carrés. On a déplacé des milliers de familles, on a arraché des centaines de fermiers qui vivaient paisiblement sur leurs fermes ancestrales. On les a relogés, il est vrai, mais ce n'était plus le «chez-nous d'autrefois», disaient-ils. Enfin, on bâtit un aéroport au coût de plus de cinq milliards de dollars, devenu depuis un bel éléphant blanc.

Pendant ce temps, les expropriés se sont refait un nouveau tissu social, espérant que leurs enfants profiteraient des retombées du nouvel aéroport.

Mais voilà, une vingtaine d'années plus tard, on remet en question la nécessité du nouveau complexe aéroportuaire et on veut démanteler les vols internationaux à Dorval, ne laissant que les vols-cargaison à Mirabel.

Tandis qu'à Dorval on s'apprête à dépenser des centaines de millions de dollars pour rajouter et agrandir l'aéroport, sachant très bien qu'il ne pourra plus suffire dans quelques années.

Et la dense population entourant le parc aéroportuaire, que fait-elle? Il semble que plusieurs, profitant des retombées économiques, se bouchent les oreilles pour ne pas en-

tendre le bruit infernal des avions; d'autres mettent leur maison en vente pour s'éloigner et jouir d'un calme bienfaisant.

Pourquoi ne pas dépenser ces centaines de millions pour construire un système routier ultrarapide entre Dorval et Mirabel? On finaliserait les plans des années 70.

Où est la logique dans ce changement de vocation des deux aéroports? D'aucuns se demandent s'il n'y a pas de conspiration en faveur de Toronto? Cette ville s'apprête déjà à transformer son aéroport en méga-aéroport.

Comme toujours, c'est le public qui paie les pots cassés! Ça ne me fait rien de faire rire de moi, mais quand c'est avec l'argent de mes taxes, c'est une autre histoire...

Maurice Marcotte
Hull, 26 août 1997

CLSC: du curatif au préventif

Marc-Aimé Guérin veut qu'on ferme les CLSC parce qu'on lui impose un trop long délai pour une prise de sang. Sa réaction est aussi stupide que celle de vendre son auto parce que le cendrier est plein. Ou, puisque M. Guérin fait dans l'édition, de vouloir fermer toutes les bibliothèques parce qu'on a lu un mauvais livre.

Allons, soyons un peu adultes! On ne bâtit pas une société en se fondant seulement sur les émotions que la peur de la maladie fait naître en nous. On ne peut pas non plus exiger, sous prétexte qu'on paie, que la société entière s'articule sur notre problème personnel immédiat! Que revendiquerez-vous si vos priorités personnelles viennent à changer?

Si un contaminant est introduit dans votre lait par un fou, allez-vous exiger qu'on ferme tout sauf la police et le service des inspections du ministère de l'Agriculture? Et quoi encore?

En créant de nouveaux services et en sortant certaines activités des hôpitaux, les CLSC ont permis à notre société de passer d'une vision restrictive axée sur la maladie (le curatif) à une vision plus globale de la santé qui inclut aussi la prévention et l'intervention sur certaines causes psychosociales des pathologies. C'est un concept qu'il importe non pas d'abolir mais au contraire de développer si l'on aspire à améliorer l'état de santé de l'ensemble de la population.

Bien sûr, il y a de nombreux problèmes dans le réseau des CLSC comme il y en a dans le système de santé tout entier. Bien sûr, certains de ces problèmes sont très graves et mettent des vies en danger. Mais jeter le bébé avec l'eau du bain me semble (au mieux) être une avenue contre-productive.

Et mépriser l'ensemble des artisans qui ont fait de notre réseau de la santé un des meilleurs et des plus justes au monde m'apparaît pour le moins inconvenant, surtout au moment où ils font face à des impératifs budgétaires difficiles et consacrent des efforts considérables pour maintenir des services de qualité.

Les solutions se trouveront en dénonçant les situations problématiques certes, mais aussi en faisant preuve de vision et d'intelligence, de maturité, de respect et de sérénité. Ces attitudes ne pourraient certainement pas nuire non plus à la bonne santé personnelle de M. Guérin.

Denise Turcotte
Chicoutimi, 19 août 1997



La colère envers Lucien Bouchard

Ottawa — Incident intéressant: un psychiatre fait le profil d'un politicien québécois avant qu'il devienne premier ministre du Québec. Un journaliste ontarien se sert de l'analyse dans un livre sur le politicien.

J'ai beaucoup pensé à cet incident la semaine dernière. Le psychiatre était Camille Laurin, le politicien René Lévesque, et moi j'étais le journaliste. Si vous ne pouvez vous rappeler le scandale de l'époque, rassurez-vous: il n'y en a pas eu.

Evidemment, le contexte était différent par rapport au récent portrait de Lucien Bouchard effectué par le Dr Vivian Rakoff. Les observations du Dr Laurin s'inscrivaient dans une réflexion sur la nécessité d'un Québec souverain, tandis que le Dr Rakoff a écrit son essai afin de mieux comprendre un chef qu'il considère comme une menace pour son pays.

Mais l'un n'est pas nécessairement plus scientifique ni plus immoral que l'autre. Dans les deux cas, sans consultation psychanalytique, les médecins ont utilisé leur expertise professionnelle pour mieux comprendre et présenter deux chefs charismatiques.

Dans un passage, le Dr Laurin décrivait M. Lévesque dans des termes que le Dr Rakoff aurait facilement pu utiliser pour décrire M. Bouchard: «René Lévesque me paraît comprendre et ressentir dans sa chair ces contradictions de l'homme québécois qui tout à la fois lui impose de se libérer et l'empêchent d'y parvenir. C'est pourquoi il oscille lui-même entre la nuit et la lumière, l'impatience et la confiance, la tendresse et la sévérité, la mercuriale et l'appel au dépassement, lorsqu'il parle à lui-même ou aux autres. C'est pourquoi il plonge jusqu'au fond de lui-même pour prendre conseil en temps de crise. C'est pourquoi il est pour chacun un symbole de contradiction, et l'objet de reconnaissance, de haine et d'amour.»

Le Dr Laurin y voyait un homme

ayant perdu son père très jeune, qui était physiquement petit, minoritaire comme francophone dans son village natal de New Carlisle; le Dr Rakoff voit en M. Bouchard un homme qui a évolué avec le Québec moderne et qui s'est épanoui par son rapport intime avec la langue française.

Au cours du 20^e anniversaire de cet été chaud de la loi 101, il est fascinant de voir à quel point les deux psychiatres écrivent sur la langue en termes similaires. Pour le Dr Laurin, la loi 101 a eu un rôle thérapeutique à jouer pour le Québec, car, selon lui, la langue est beaucoup plus qu'un moyen de communication, elle est la source principale de l'identité, individuelle et collective. C'est exactement ce que pense le psychiatre torontois.

«La langue n'est pas simplement un code complexe à utiliser dans la communication quotidienne; elle contient, comme mémoire collective, de l'Histoire», écrit le Dr Rakoff. Elle est son propre mythe. Il est difficile de surévaluer l'importance de la langue comme véhicule d'identité: elle assure une zone de sécurité pour des valeurs, et elle structure le monde qu'elle décrit. Elle est, en somme, une espèce d'oxygène primaire.»

Camille Laurin aurait pu écrire ces lignes. Si, à plus de 20 ans d'intervalle, on constate que les travaux de ces deux psychiatres se ressemblent beaucoup lorsqu'ils tentent d'expliquer le comportement souvent contradictoire de deux politiciens québécois qui ont réussi à incarner les aspirations d'un très grand nombre de leurs concitoyens, on peut tirer bien d'autres conclusions des réactions très diversifiées à la publication du texte du Dr Rakoff.

D'abord, il y a encore une fois une différence très nette de points de vue entre le Canada anglais et le Québec francophone quant à la vie privée des politiciens. De retour au Canada après quatre ans passés aux États-

Unis, je suis persuadé qu'un texte semblable n'y aurait pas suscité un tel tollé. Tout y est permis et tout est possible dans l'analyse de politiciens par leurs adversaires. On enseigne même dans plusieurs universités ce qu'on appelle «la psychologie politique».

Au Québec francophone, où il y a un respect pour la vie privée des politiciens qui n'existe nulle part ailleurs en Amérique du Nord, le consensus négatif fut total: le travail du Dr Rakoff était inacceptable. Au Canada anglais, par contre, à mi-chemin entre les États-Unis et le Québec, il y a eu un débat vigoureux par courriers des lecteurs interposés, en faveur et contre l'idée d'un tel exercice.

Ce n'est pas la première fois qu'on voit un fossé se creuser entre les deux cultures: une division semblable est survenue chez les journalistes anglophones et francophones à la fin de l'union de Pierre et Margaret Trudeau, et à la suite de l'accident de voiture de René Lévesque en 1977.

Mais l'incident Rakoff a révélé d'autres changements d'attitude qui me frappent davantage après mon absence du Canada. L'admiration et l'affection que René Lévesque inspirait partout au Canada anglais contrastent extraordinairement avec l'hostilité et le mépris qui semblent généralisés envers Lucien Bouchard. Le rapport d'un psychiatre, nuancé et subtil, a été saisi, brandi, charrié et caricaturé d'une façon qui traduit éloquentement le sentiment d'agressivité envers le premier ministre du Québec.

La colère est non seulement mauvaise conseillère, comme disait Bismarck, mais dans sa manifestation collective elle est très difficile à gérer. Et la colère envers Lucien Bouchard au Canada anglais est un facteur que tout stratège politique doit prendre en considération lorsqu'il envisage les problèmes de l'avvenir.

Graham Fraser est correspondant parlementaire pour *The Globe and Mail* à Ottawa. Il reprend sa chronique hebdomadaire en traitant cette fois du Canada anglais.

À PROPOS

...de un ou de plusieurs parents?

Il y a plus de jeunes de moins de 20 ans dans les familles monoparentales que dans les familles recomposées, soit 15 % en regard de 9 %, selon l'enquête de Santé Québec de 1992-93.

Ainsi, 15 % des enfants nés en 1982-1987 sont déjà dans une famille monoparentale à l'âge de 5-9 ans en regard de 11 % pour les générations 1977-1982 aux mêmes âges. Ces dernières générations voient leur proportion d'enfants dans une famille monoparentale passer à 17 % à l'âge de 10-14 ans, ce qui est le taux le plus élevé observé.

Malgré l'augmentation des familles recomposées et des familles monoparentales, il n'en reste pas moins que la grande majorité des jeunes vivent dans une famille biparentale intacte, soit 73 % des jeunes de moins de 20

ans en 1992-93. Quand les membres d'une génération vieillissent, la proportion dans les familles intactes diminue beaucoup; ainsi, par exemple, 83 % des jeunes de la génération 1977-1982 font partie d'une famille intacte en 1987, alors qu'ils ont 10-14 ans, et cinq ans plus tard, alors qu'ils ont 10-14 ans, ils ne sont plus que 71 % dans cette situation.

En outre, les générations plus jeunes vivent de moins en moins dans une famille intacte; à 5-9 ans, par exemple, on n'en trouve que 75 % parmi la génération 1982-1987 en regard de 83 % pour les générations 1977-1982.

D'une génération à l'autre: évolution des conditions de vie, Bureau de la statistique du Québec, juillet 1997.

LE DEVOIR

FONDÉ PAR HENRI BOURASSA LE 10 JANVIER 1910

Directrice LISE BISSONNETTE

Rédacteur en chef BERNARD DESCÔTEAUX

Vice-président, finances et administration FRANÇOIS THOUIN

Directeur de l'information CLAUDE BEAUREGARD

Directeurs adjoints de l'information PIERRE BEAULIEU, GUY TAILLEFER, NORMAND THÉRIAL

Rédacteurs en chef adjoints JEAN-ROBERT SANSSAÏON, ROLAND-YVES CARIGNAN

Directrice, ventes et marketing MARTINE DUBÉ

2050, rue de Bleury, 9^e étage, Montréal (Québec) H3A 3M9. Tél.: (514) 985-3333

F A I S C E Q U E B O I S

IDÉES

De la condescendance au respect

L'affrontement actuel entre Bernard Landry et Stéphane Dion relève d'une longue opposition entre deux cultures politiques bien distinctes

JACQUES HÉRIVAUULT
Candidat au doctorat en science politique à l'Université d'OttawaÉRIC CHALIFOUX
HistorienNORMAND DAOUST
Politologue

Le débat qui sévit actuellement entre le ministre fédéral Stéphane Dion (*Le Devoir*, le mercredi 13 août) et le vice-premier ministre du Québec Bernard Landry (*Le Devoir*, le jeudi 14 août) est représentatif non seulement de l'affrontement entre deux positions politiques antagonistes, mais aussi d'une opposition fondamentale entre deux philosophies politiques. Il s'agit d'une opposition plus que bicentenaire entre une vision politique britannique et française.

L'importance de soulever une réflexion sur cet aspect du débat provient essentiellement des éléments intrinsèques qui caractérisent chacune de ces philosophies: l'une prend naissance dans la condescendance et la peur de l'expression populaire et l'autre dans une volonté de respect et d'humilité devant la responsabilité que peut prendre le citoyen dans une démocratie moderne.

La tradition de la philosophie politique britannique s'est construite aux XVII^e et XVIII^e siècles dans un objectif bien précis. Elle cherchait, et cherche toujours d'ailleurs, à octroyer au monde juridique une préséance sur le domaine politique, c'est-à-dire à assurer que l'avis des experts en droit (constitutionnel ou autre) ait toujours un droit de regard sur les affaires politiques. C'est une philosophie de la condescendance parce qu'elle est élaborée sur la peur de l'opinion du bas peuple, la croyance voulant que le citoyen n'est ni assez responsable ni assez informé pour pouvoir prendre une décision éclairée sur le fonctionnement de la cité. Les legs les plus évidents de cette vision de la politique



Alors que Stéphane Dion présente constamment l'accession à la souveraineté comme l'ouverture d'une boîte de Pandore, le pas en avant vers le vide et le chaos, Bernard Landry rappelle qu'il n'est pas question d'évacuer l'enjeu du droit mais plutôt de le soumettre à la volonté populaire.



ARCHIVES LE DEVOIR

ont les constitutions coulées dans le béton et qui ne prévoient d'aucune manière leur modification par voie référendaire. Et si consultation populaire il y a, le même argument ressort éternellement de la bouche des défenseurs de cette rhétorique politique: «Pardonnez-leur, car il ne savent pas ce qu'ils font...»

Affichant un mépris à peine voilé

pour les idées populacières, les penseurs politiques de cette époque ont élaboré leurs théories autour de la confiance en la sagesse et le savoir juridique pour conseiller et guider le politique dans son droit chemin, confinant la consultation populaire à un rôle de figuration pour pouvoir tâter le pouls du peuple et prévenir les possibilités de mécontentement face

aux agissements politiques de ses dirigeants.

La tradition française, par contre, trouve ses racines dans des valeurs fort différentes. La révolution républicaine de 1789, malgré tous ses ratés et dérives, voulait fondamentalement donner un rôle prédominant au citoyen responsable. Cette tradition nous enseigne que l'avenir politique

relève tout d'abord d'un choix collectif où tous et toutes sont considérés sur un pied d'égalité, où il n'y a aucune distinction dans l'isolement entre l'expert en droit et le simple citoyen. À sa base, la philosophie politique française est érigée sur le principe de respect de la voix populaire et d'humilité devant les choix que cette voix peut susciter. Le monde juridique se re-

trouve soumis à la volonté de tous, non pas à celle de quelques-uns. Cette pensée porte en elle une méfiance de l'expert et de l'érudit et préfère, en ce qui concerne les affaires politiques, confier le jugement au peuple plutôt qu'aux juristes. Le droit est perçu comme un outil permettant la protection des individus contre un gouvernement possiblement trop autoritaire. Elle propose de mettre au fondement même de sa pensée politique le principe d'autodétermination sans y percevoir un danger irréparable pour la démocratie.

M. Dion joue très bien le rôle de penseur politique anglais, traitant le peuple québécois comme un enfant qui doit être réprimandé, mis au ban et corrigé. «Pardonnez-les, monsieur le juge, car ils ne savent pas ce qu'ils font. Le pouvoir politique a le droit de consulter ses sujets autant qu'il veut, mais cela ne veut pas dire qu'il leur accordera ce qu'ils demandent!» M. Landry, en contrepartie, défend très bien une philosophie politique basée sur la conception française: nous avons un droit démocratique de décider tous ensemble de notre avenir, quoi qu'en disent les juristes.

Il n'est pas question, comme le laisse entendre M. Dion, d'évacuer l'enjeu du droit, mais plutôt de le soumettre à la volonté populaire. M. Landry fait un rappel très important sur tout le travail que le mouvement souverainiste québécois a effectué pour donner un cadre démocratique et pacifique à la possibilité de l'accession du Québec à la souveraineté. M. Dion nous présente constamment cette accession comme l'ouverture d'une boîte de Pandore, le pas en avant vers le vide juridique et le chaos. De ces affirmations, la seule vérité que nous pouvons déceler est celle de la peur d'une décision politique et du citoyen responsable.

Entre la condescendance d'une philosophie politique qui apparaît clairement dans les propos de M. Dion et le respect de la voix populaire et du citoyen défendu par M. Landry, il me semble que le choix est plus qu'évident. Chacune de ces philosophies politiques a donné naissance à une culture politique particulière. Cet affrontement nous démontre encore une fois que la culture politique du Québec n'est pas celle du Canada.

Un projet d'action pour les souverainistes

Les indépendantistes doivent former un mouvement populaire et se regrouper au sein d'une organisation non électorale pour agir comme force de conscientisation

Dernier d'une série de deux textes

DENIS MONIÈRE
GUY BOUTHILLIER
PIERRE DE BELLEFLEUR

Membres du Cercle Gérard Godin

Le discours souverainiste était aussi piégé par l'idée d'une association économique avec le Canada. Le projet de souveraineté-association, loin de poser les termes d'une rupture avec le Canada, faisait au contraire du Canada un participant actif et déterminant de l'avenir politique du Québec. On postulait encore là que la souveraineté n'était qu'un arrangement politique plus rationnel dans la logique d'un nouveau partage des pouvoirs et qu'il en résulterait un meilleur fonctionnement du fédéralisme canadien, si les deux peuples fondateurs pouvaient avoir la maîtrise respective des pouvoirs politiques dans le cadre d'une association économique. Les relations entre le Québec et le Canada seraient meilleures, il n'y aurait plus de conflits de compétences, chacun pourrait se développer selon ses priorités. Comment pouvait-on refuser une telle logique? Il s'agissait d'une erreur de perspective car cette logique supposait que les Canadiens n'avaient pas une forte identité, qu'ils n'étaient pas attachés à la représentation symbolique du territoire et qu'ils acceptaient de reconnaître l'existence du peuple québécois. Mais ce qui était encore plus dommageable pour l'accession du Québec à la souveraineté, c'est que celle-ci dépendait de l'accord du Canada. Le discours souverainiste offrait ainsi au Canada un moyen de pression sur l'opinion publique québécoise. En disant non à l'association ou au partenariat, il pouvait affaiblir le soutien à l'option souverainiste. Cette brèche allait être exploitée par les fédéralistes au référendum de 1995, où l'on a centré l'argumentaire sur la négociation d'un partenariat avec le Canada. Encore une fois, les souverainistes se mettaient à la remorque de la volonté canadienne. Après le référendum, les dirigeants politiques canadiens cherchèrent à élargir encore plus cette brèche, en conditionnant la tenue du prochain référendum à leur accord sur la question et sur le processus référendaire, allant pour ce faire jusqu'à nier le droit du Québec à l'autodétermination. La ligne dure, qui jusque-là n'était qu'implicite, osa se montrer au grand jour, les élites politiques cana-

diennes ne craignant plus les effets négatifs de leur intransigeance sur l'opinion publique québécoise. Ainsi, de référendum en référendum, la marge de manœuvre du Québec se rétrécissait sur le plan constitutionnel.

Le Canada adoptait la radicalisation comme antidote aux velléités d'affirmation nationale québécoise. Non seulement il n'était pas question de négocier une association économique, mais si les Québécois voulaient continuer leur marche vers l'indépendance, ils devaient comprendre que le Canada prendrait tous les moyens à sa disposition pour leur bloquer la route. Cette ligne politique créait un déséquilibre stratégique puisque le Québec cherchait un arrangement alors que les Canadiens déclaraient ouvertement la guerre aux souverainistes québécois, les menaçant d'effectuer la partition d'une partie du territoire québécois. Le nouveau mot d'ordre à Ottawa est: si le Canada est divisible, le Québec l'est aussi; et son corollaire: pas de sécession sans partition...

Désormais, le combat ne se fait plus à armes égales puisqu'il déborde le cadre de l'arène électorale et englobe les moyens juridiques et militaires. Et dans ce contexte, il y a encore des stratégies au Parti québécois qui, pour sortir de l'impasse constitutionnelle, caressent l'idée de redéfinir un nouveau partenariat qui rallierait une opinion majoritaire dans un troisième référendum. On compte alors sur un nouveau refus du Canada pour déclencher l'accession à la souveraineté. De Charybde en Scylla...

La démocratie québécoise menacée

Le mouvement souverainiste a choisi de mener son combat par les voies démocratiques et il a été le fer de lance de la démocratisation de la société québécoise. On postulait qu'il était possible de changer de statut politique par l'obtention d'une majorité de votes dans un référendum. Et conformément à son principe moteur qui fait du peuple le dépositaire de la souveraineté, il a toujours respecté le verdict populaire. Mais cette logique tenait pour acquis que les Canadiens en feraient autant, que la bataille politique se ferait à armes égales et que les fédéralistes respecteraient eux aussi le verdict populaire.

L'expérience des trente dernières années et les attitudes plus récentes des dirigeants canadiens montrent qu'il n'en est rien. Le gouvernement fédéral s'est servi dans le passé de tous les moyens à sa disposition pour gagner la bataille contre les souverainistes. Pour les fédéralistes, l'unité nationale vaut plus que le respect des règles

démocratiques et celles-ci ne seront respectées que dans la mesure où les souverainistes ont peu de chance de l'emporter. On peut à juste titre s'en indigner, mais il est dans la logique des choses qu'un gouvernement prenne tous les moyens légaux et extralégaux pour maintenir l'intégrité de son pouvoir. Le gouvernement fédéral a à sa disposition toute une panoplie de moyens qu'il emploie de façon graduée en fonction de la conjoncture. Il ne se prive pas de faire une propagande intense afin de promouvoir l'identité canadienne et l'unité nationale. Il dispose de moyens d'influence sur les médias. Il peut compter sur des complicités idéologiques au sein de l'appareil judiciaire en vertu de son pouvoir de nomination. Il dispose de services secrets qui infiltrent les organisations démocratiques. Il peut mettre en action des forces policières et militaires lorsqu'il le juge opportun.

Le mouvement souverainiste n'est pas doté de tous ces attributs de pouvoir et n'est pas préparé psychologiquement à faire face à une offensive fédérale. En cas d'attaque juridique ou militaire, le gouvernement du Québec ne peut opposer que sa légitimité et compter sur l'indignation populaire ou encore espérer l'intervention de la communauté internationale qui, par ailleurs, ne voit pas d'un bon œil le projet québécois de sécession. Le pouvoir québécois est limité par son statut provincial et par la division de l'opinion publique québécoise.

Cette nouvelle conjoncture pose un problème capital: voter OUI est-il suffisant pour créer un pays? Ce qui est en cause, ce n'est pas le pourcentage de vote nécessaire pour effectuer une sécession, c'est le niveau d'engagement des citoyens nécessaire pour bâtir un pays. Dire oui à la naissance d'un nouveau pays en déposant un vote dans une boîte de scrutin est un geste abstrait qui exprime une volonté de changement de statut politique mais qui ne garantit nullement qu'on sera disposé à prendre d'autres moyens pour faire respecter son choix. Lorsqu'il s'agit de créer un pays, la simple mobilisation dans le cadre d'une campagne électorale est insuffisante pour vaincre tous les obstacles que feront surgir les adversaires de l'indépendance du Québec. Il faut que ce vote s'accompagne d'une détermination à toute épreuve et qu'il procède d'une forte politisation. Le soutien électoral d'une majorité de Québécois ne sera pas suffisant pour réaliser l'indépendance à moins de postuler que cette indépendance se fera avec l'accord du Canada.

Un projet d'action

Jusqu'à présent, les partis souverainistes ont négligé le travail de formation politique de leurs militants pour se consacrer uniquement à la formation de travailleurs d'élection qui ne s'activent que durant les périodes électorales et lors des campagnes de financement. La promotion de la souveraineté est restreinte aux chefs et aux principaux ténors des partis souverainistes qui misent essentiellement sur les médias pour relayer leurs discours et susciter le soutien à la souveraineté. Cette stratégie de communication est désastreuse parce qu'elle encourage la mollesse idéologique, la passivité et la démobilitation. Une adhésion à un projet politique qui s'appuie uniquement sur des connaissances et des perceptions médiatisées sera toujours fragile et sujette aux zigzags idéologiques. Elle variera selon les conjonctures et les performances ponctuelles des porteurs de drapeau.

L'action électorale des partis (PQ et Bloc) doit être complétée par l'action d'un mouvement d'action civique qui aura les coudées franches pour agir sur l'opinion publique en formant des citoyens politisés qui à leur tour pourront intervenir dans leurs milieux respectifs comme agents de conscientisation. Il faut revaloriser l'engagement des citoyens, combattre le sentiment d'impuissance et enraciner les convictions dans l'expérience de la lutte politique. Les indépendantistes doivent se regrouper dans une organisation non électorale pour agir comme force de conscientisation. Les objectifs de ce mouvement seraient les suivants:

- favoriser un libre débat sur les orientations du mouvement souverainiste sans être soumis aux impératifs électoraux;
- définir les modalités d'un Québec républicain et progressiste;
- développer l'architecture institutionnelle du Québec indépendant;
- établir et diffuser un programme de formation politique des militants indépendantistes;
- mener des actions combattantes afin de riposter aux initiatives des adversaires de l'indépendance.

Le temps est venu de constituer un mouvement populaire de légitime défense afin de préparer la résistance psychologique et matérielle aux offensives fédérales contre l'intégrité politique et territoriale du Québec.

Enraciner
les convictions
dans
l'expérience
de la lutte
politique

L'ÉQUIPE DU DEVOIR

LA RÉDACTION Journalistes à l'information générale et métropolitaine: Louis Lapiere (adjoint au directeur de l'information), Sylvain Blanchard, Paul Cauchon, Jean Chartier, Jean Dion, Louis-Gilles Francoeur, Kathleen Lévesque, Caroline Montpetit, Brian Myles, Isabelle Paré, Clément Trudel, Serge Truffaut, Diane Précorité (pages éditoriales, responsable des pages thématiques); Martin Ducloux et Christine Dunaize (lecteurs); Jacques Grenier et Jacques Nadeau (photographes); à l'information culturelle: Michel Bélar (responsable), Stéphane Baillargeon, Pierre Cayouette, Paule des Rivières, Louise Leduc, Jean-François Legault, Benoît Mungier, Odile Tremblay; à l'information économique: Gérard Bérubé (adjoint au directeur de l'information), Robert Dutrisac, Jean Pichette, Claude Turcotte; à l'information internationale: Jocelyn Coulon (adjoint au directeur de l'information), François Brousseau (éditorialiste), Claude Lévesque; à l'information politique: Pierre O'Neill, Manon Cormier (correspondante parlementaire à Ottawa), Mario Cloutier et Gilles Lesage (correspondants parlementaires à Québec), Michel Venne (correspondant parlementaire et éditorialiste à Québec); à l'information sportive: Yves d'Avignon; Marie-Hélène Alarie (secrétaire à la rédaction); Isabelle Hachey, Marie-Claude Petit (commissaires); La documentation: Gilles Paré (directeur); Brigitte Arsenault, Manon Derome, Serge Laplante (Québec), Rachel Rochefort (Ottawa); LA PUBLICITÉ ET LE MARKETING Martine Dubé (directrice), Daniel Barbeau (directeur adjoint), Jocelyne Avril, Jean de Billy, Brigitte Cloutier, Gyslain Côté, Marlene Côté, Christiane Legault, Jacques A. Nadeau, Guyline Ouellet, Micheline Ruellan (publicitaires); Sylvie Laporte, Nathalie Lemioux, Claire Paquet, Pierrette Rousseau, Micheline Turgeon; Francine Ouellet (secrétaire); LA PRODUCTION Jocelyn Arsenault (directeur des approvisionnements, distribution et production), Marie-France Turgeon (responsable de la production), Claudine Bédard, Johanne Brunet, Danielle Cantara, Richard Des Cormiers, Marie-Josée Hudon, Sylvain Lesage, Christian Vien, Olivier Zaida; SERVICE À LA CLIENTÈLE Johanne Brien (responsable), Evelyne Labonté (responsable de la promotion des abonnements), Manon Blanchette-Turcotte, Monique L'Heureux, Lise Lachapelle, Rachelle Leclerc-Venne; L'ADMINISTRATION Yves Bouthiette (contrôleur), Dany Dépatie (adjointe à l'administration et responsable des ressources humaines), Nicole Carmel (responsable des services comptables), Jeanne-Arc Houde (secrétaire à la direction); Céline Furoy, Ghislaine Lafleur, Nathalie Perrier, Danielle Ponton, Danielle Ross; LA FONDATION DU DEVOIR Marcel Couture (président), Roger Boisvert (vice-président exécutif et directeur général).

LE DEVOIR

ACTUALITÉS

EN BREF

Haro sur l'Alzheimer

Ottawa (PC) — Le ministre fédéral de la Santé sollicite l'aide internationale pour déterminer s'il existe un lien entre la maladie d'Alzheimer et la présence d'aluminium dans l'eau potable. Le ministre a invité des spécialistes en toxicologie des États-Unis, de Grande-Bretagne, d'Australie et de Norvège à mettre sur pied une étude internationale pour éclaircir la question, depuis longtemps sujet de controverse. «Il y a beaucoup de pression de la part de l'opinion publique pour réglementer l'aluminium pour des raisons de santé», affirme Amal Mahfouz, de l'agence américaine de protection de l'environnement, l'un des experts assistant à une réunion de deux jours qui s'est ouverte hier à Ottawa. La principale question est de savoir si les gouvernements devraient imposer des limites à la présence d'aluminium dans l'eau potable. De telles limites obligerait les municipalités à apporter de coûteux changements à leurs usines de traitement de l'eau, qui utilisent l'aluminium pour éliminer les particules de débris de l'eau potable.

Déraillement meurtrier

Biggar, Saskatchewan (PC) — Une personne est morte et 66 autres ont été blessées dans le déraillement d'un train de passagers de Via Rail survenu dans la nuit de mardi à hier, en Saskatchewan. Le train intercontinental, qui transportait 193 passagers et 29 membres d'équipage, effectuait la liaison Toronto-Vancouver quand il s'est renversé sur une portion en droite ligne de la voie ferrée près de Biggar. Le train, baptisé le *Canadien*, est particulièrement populaire auprès des touristes, et la moitié de ses passagers vient de l'extérieur du Canada. Le porte-parole de Via Rail, Ian Thomson, a déclaré que la voie ferrée où l'accident s'est produit avait été inspectée la veille et qu'elle avait été jugée sécuritaire. On ignore pour le moment ce qui a pu causer le déraillement.

Richler minimise Stern

Québec (PC) — Mordecai Richler, l'auteur anglophone montréalais fortement contesté, trouve exagérée la réaction des Québécois aux propos francophobes d'Howard Stern. Lors des premières émissions transmises à Montréal sur les ondes de CHOM-FM, lundi et mardi, Howard Stern, un animateur radiophonique déjà controversé aux États-Unis, a insulté les francophones en les qualifiant, entre autres, de «scumbags» (sac à merde), de lâches et de collaborateurs nazis. Selon Mordecai Richler, tout cela n'est que plaisanterie. «Les gens le prennent beaucoup trop au sérieux», a affirmé hier l'auteur de *Oh! Canada, Oh! Québec*. «Je crois qu'on devrait le considérer tel un comique ridicule. La réaction des francophones était exagérée.»

Saisies de stupéfiants

Drummondville (PC) — La GRC a mené hier une vaste opération contre un réseau de trafic de stupéfiants, à Drummondville. Dix-sept personnes ont été arrêtées, dont le leader du groupe de motards Evil Ones, affilié aux Hells Angels, Pierre Rouillard. À lui seul, Rouillard fera face à 169 des 275 accusations de complot, trafic de stupéfiants et possession de stupéfiants dans le but d'en faire le trafic qui seront portées contre les suspects aujourd'hui. Une arme à feu, de la cocaïne et du haschisch ont été saisis au cours des onze perquisitions réalisées hier matin. Par ailleurs, la Sûreté du Québec a détruit près de 6000 plants de cannabis retrouvés hier matin dans le secteur de Chatham, près de Lachute, dans les Laurentides. Une personne a été arrêtée relativement à cette affaire.

Encore les motards

Ottawa (PC) — La police a procédé à l'arrestation de huit présumés trafiquants de drogue associés aux Hells Angels, hier à Ottawa, où l'on craint qu'une guerre des motards soit sur le point d'éclater. La saisie de cocaïne couronnait une enquête entreprise il y a six mois sur les activités des gangs de motards dans la capitale nationale et ses environs. Selon la police, la drogue avait été achetée des Hells Angels à Montréal. Pendant des années, les Ottawais ont été les seuls motards présents à Ottawa, à indiqué la police, qui soupçonne toutefois ceux-ci d'être sur le point de s'allier aux Rock Machine.



S.V.P. Assurez-vous que ce papier journal soit recyclé.

LE DEVOIR

Les bureaux du *Devoir* sont situés au 2050, rue de Bleury, 9^e étage, Montréal (Québec), H3A 3M9 ☎ Place-des-Arts Ils sont ouverts du lundi au vendredi de 8h30 à 17h. Renseignements et administration: (514) 985-3333

Le site Internet du *Devoir*: www.ledevoir.com

Comment nous joindre?

La rédaction

Au téléphone (514) 985-3333
Par télécopieur (514) 985-3360
Par courrier électronique devoir@cam.org
Pour l'agenda culturel (514) 985-3551

La publicité

Au téléphone (514) 985-3399
Par télécopieur (514) 985-3390
Extérieur de Montréal 1-800-363-0305 (sans frais)

Les avis publics et petites annonces

Au téléphone (514) 985-3344
Par télécopieur (514) 985-3340

Les abonnements

Au téléphone (514) 985-3355
du lundi au vendredi de 8h à 16h30
Par télécopieur (514) 985-3390
Extérieur de Montréal 1-800-463-7559 (sans frais)

Le *Devoir* est publié du lundi au samedi par Le Devoir Inc. dont le siège social est situé au 2050, rue de Bleury, 9^e étage, Montréal, (Québec), H3A 3M9. Il est imprimé par Imprimerie Québecor LaSalle, 7743, rue de Bourdeau, division de Imprimeries Québecor Inc., 612, rue Saint-Jacques Ouest, Montréal. L'Agence Presse Canadienne est autorisée à employer et à diffuser les informations publiées dans *Le Devoir*. Le *Devoir* est distribué par Messageries Dynamiques, division du Groupe Québecor Inc., 900, boulevard Saint-Martin Ouest, Laval. Envoi de publication — Enregistrement n° 0858. Dépôt légal: Bibliothèque nationale du Québec.

WASHINGTON

« Nous représentons tous les Canadiens à Washington »

SUITE DE LA PAGE 1

n'y a rien d'exceptionnel là-dedans. Nous représentons tous les Canadiens à Washington, incluant les Québécois. Un employé occasionnel, comme le conseiller aux affaires nationales, peut être présent à Washington, mais pour une augmentation de personnel, cela pose un problème de visas.»

À cette inquiétude du gouvernement fédéral, le porte-parole du ministre des Relations internationales, Daniel Amar, répond qu'il s'agit d'un dossier qui est pourtant considéré comme clos à Québec.

«Une demande de visa diplomatique a effectivement été faite dans le but d'envoyer à Washington une secrétaire venant d'ici, dit-il. Devant le problème que cela représentait, on a simplement embauché une personne de là-bas. Mais le gouvernement fédéral a perçu notre geste comme une tentative de renforcement de notre représentation diplomatique.»

Dans sa lettre, usant d'un ton très «diplomatique» justement, le ministre canadien des Affaires étrangères dit craindre en fait que le gouvernement québécois installe de façon permanente à Washington une délégation pour représenter le Québec auprès du gouvernement Clinton.

«Je m'opposerais à ce que, se servant du bureau du tourisme à Washington, certains de vos représentants s'y installent et y œuvrent en permanence comme s'il s'agissait d'une délégation pour exercer des fonctions de représentation du Québec auprès des autorités américaines.»

Se basant sur des directives établies en 1988 par son

ministère sur l'unicité de la présence canadienne à Washington, M. Axworthy invite plutôt le Québec à utiliser les services d'un conseiller de l'ambassade canadienne à l'avenir pour défendre ses intérêts. Il termine sa lettre en convoquant les fonctionnaires canadiens et québécois à une rencontre qui devrait déterminer «les mesures à prendre pour que la politique de la représentation du Canada à Washington soit maintenue».

La porte-parole du ministre Axworthy, Patricia Bédard, ajoute qu'il existe dans la politique étrangère canadienne une «procédure spécifique pour les États-Unis, notre plus important partenaire économique».

Le Québec ne pourrait donc pas y ouvrir une délégation officielle comme il l'a fait en France. D'ailleurs, le ministre Axworthy ne compte pas contester la situation particulière du Québec eu égard à l'Hexagone, mais, note Mme Bédard, «il est important que le Canada parle d'une seule voix aux États-Unis pour ne pas créer de confusion».

L'Alberta est la seule autre province qui possède un bureau et un employé à Washington. «Mais ce n'est pas un représentant du gouvernement albertain, précise la porte-parole des Affaires étrangères. Il s'agit d'une personne de nationalité américaine s'occupant de questions touristiques.»

Au cabinet du ministre des Relations internationales du Québec, on dit ne pas comprendre l'inquiétude du ministre Axworthy. Il y a un mois, le ministre Sylvain Simard

a répliqué, également par voie de lettre et sur un ton tout aussi «diplomatique», que «le gouvernement du Québec estime essentiel de devoir répondre aux demandes qui lui sont soumises et aux questions qui lui sont formulées, sans pour cela remettre en question le rôle du gouvernement du Canada auprès du gouvernement des États-Unis».

En précisant que le Bureau du tourisme québécois à Washington ne mine en rien «l'unicité de la présence canadienne», M. Simard souligne que le conseiller québécois aux affaires nationales a, quant à lui, collaboré à plusieurs reprises avec l'ambassadeur du Canada et sa conseillère aux relations fédérales-provinciales. Il se déclare donc «perplexe» devant l'inquiétude que manifeste le ministre Axworthy.

«Vous reconnaissez d'emblée, écrit le ministre Simard à son homologue fédéral, qu'en aucun moment, nos fonctionnaires aux États-Unis n'ont tenté d'exploiter à l'avantage du Québec des situations délicates ou encore de tirer profit de divergences d'opinion entre le Canada et les États-Unis.»

Toutefois, M. Simard ajoute que le mandat du représentant du Québec à Washington reste clair.

«[...] les objectifs que poursuit le gouvernement du Québec, tant à Washington que sur l'ensemble du territoire des États-Unis, consistent à défendre et à promouvoir les intérêts du Québec dans les secteurs économique, social, culturel, de même que dans le cadre des affaires publiques et académiques.»

PHOTOGRAPHES



SUITE DE LA PAGE 1

et les autres suivent pour ne pas se faire engueuler par leur agence. De témoins, ils sont devenus des détectives privés. Mais ceux que je trouve les pires, ce sont les paparazzi de faits divers. Les vedettes peuvent se défendre, pas les gens modestes.

Entre la photo officielle et l'image volée, une troisième voie?

— C'est tout le problème. Les photographes sont coincés entre la mise en scène et le vol. Jamais on n'autorise un photographe à aller sur le tournage d'un film avec des acteurs réputés, sans contrôle ni censure. Tant qu'on n'aura pas brisé ce carcan, le métier de paparazzo trouvera des défenseurs.

Cette image différente des stars et même des hommes politiques, on la perçoit dans Reporters, votre film documentaire tourné en 1980.

— Parce que j'ai donné de la durée à l'image. Dans *Reporters*, on voit d'ailleurs l'acteur Richard Gere se faire poursuivre par deux paparazzi. Furieux, il s'arrête devant un commissariat. Le photographe, Francis Apesteague, interpelle un policier en lui disant qu'il ne va pas prendre le parti d'un acteur qui gagne des milliards. Gere accepte alors une photo avec ses lunettes noires, mais le photographe lui rétorque qu'avec les lunettes la photo ne vaut pas un rond. Cette scène montre les enjeux financiers mais aussi l'ambiguïté des stars. En fait, tout cela est dérisoire et fait partie de notre temps: il n'y a pas des bons et des méchants, mais du fric.

On rejette parfois la responsabilité de ces images sur la curiosité des lecteurs.

— L'argument ne tient pas. Tout photographe doit se sentir responsable de ce qu'il produit. Nous avons des comptes à rendre au public et ne devons pas, comme certains, nous considérer comme étant au-dessus des lois au nom de la liberté de la presse. À chacun de définir où commence et où s'arrête son travail d'information. Le téléobjectif, par exemple, je l'ai abandonné depuis longtemps. C'est une barrière morale que je m'impose. Si une star du cinéma vient à Paris, comment traite-t-on le sujet? Cette exemplarité vaut pour tous les journalistes, y compris de

télévision, mais aussi pour les personnalités.

On en est loin.

Les photographes de Gamma, Sygma et Sipa ont été interpellés. Vous avez dirigé Gamma entre 1973 et 1975. Quelle est votre réaction?

— Je suis un peu triste. Si Gamma doit être obligée de faire des images comme celles-là pour survivre, alors mieux vaut arrêter l'agence et repartir sur d'autres bases. À mon époque, on faisait des photos de vedettes, mais c'était mineur. J'ai défendu ces agences qui ont inventé un photojournalisme à la française et je me demande ce que les photographes faisaient dans ce tunnel. Ou alors je me trompe. Diana est peut-être devenue l'histoire la plus importante de ces dix dernières années. C'est étrange, la valeur d'une information, surtout quand on la traduit en images. Quand j'ai poursuivi comme paparazzo le duc de Windsor au golf de Saint-Cloud parce qu'il avait renoncé au trône pour se marier, est-ce que c'était important?

Nombre de personnalités demandent une loi plus sévère.

— Ce serait dangereux. La législation actuelle est déjà très contraignante. Il est devenu quasiment impossible de prendre des photos dans la rue comme l'ont fait Cartier-Bresson, Brassai ou Doisneau. Le public aime regarder ces témoignages d'une époque qui souvent ont été pris sans l'accord des gens. Une loi plus dure hypothéquerait un peu plus notre mémoire collective. Je me fais régulièrement engueuler quand je prends des photos dans la rue.

Les photographes ont-ils raison de s'inquiéter pour leur image dans l'opinion?

— C'est certain. Mais on n'a jamais autant parlé de leur rôle, de leurs photos, leurs employeurs, la presse qui les publie, le public qui les regarde, les liens avec la télévision... Tant mieux si les gens comprennent un peu mieux le système. Ce qui est dangereux, c'est la volonté que je sens chez certains à vouloir répartir les photographes entre les bons et les méchants. Nous voulons tous un peu de photos, c'est inhérent au procédé. L'essentiel est ailleurs: quelles sont les images qui font l'histoire? Que vaudront toutes ces photos dans quelques années. Est-ce que ça valait la peine de les prendre? Je ne pense pas que ce soient les préoccupations des paparazzi.»

SONDAGE

SUITE DE LA PAGE 1

quiets et 35 % assez inquiets. Seulement 18 % des personnes interrogées se montrent peu ou pas du tout inquiètes et 7 % ne savent pas.

Et bien que Québec ait établi comme objectif que les municipalités ne devraient pas hausser les taxes foncières pour absorber les 500 millions, 84 % des Montréalais croient que leur compte de taxes grimpera. Peu importe s'ils sont locataires ou propriétaires, cette crainte est présente. Tant et tellement d'ailleurs que seulement 11 % des répondants ne pensent pas subir de hausse de taxes.

Outre ce dossier, qui est toujours en négociation, non pas sur l'échéance de 1998 ni sur l'ampleur de la facture, mais plutôt sur les façons d'absorber les 500 millions, le sondage SOM s'est attardé au leadership de Pierre Bourque face aux autres municipalités. Là encore, le maire de Montréal n'a vraisemblablement pas la cote. Il est jugé un leader faible par 61 % des répondants alors qu'ils sont 24 % à penser le contraire.

Il est vrai qu'au cours des derniers mois, les relations entre Montréal et les villes voisines ont davantage suscité des tiraillements que de l'harmonie. Plusieurs dossiers le démontrent.

Ainsi, dans le dossier du transfert de 500 millions, Montréal s'est isolé de son entourage immédiat, réclamant avec cinq autres villes, dites villes-centres (Québec, Sherbrooke, Trois-Rivières, Chicoutimi et Hull), une fusion de

certaines municipalités pour renforcer le cœur de la région. Du coup, des tensions ont publiquement éclaté au sein de l'Union des municipalités du Québec.

Quant à la mise en place de la Commission de développement de la métropole, qui doit normalement voir le jour sous peu, Montréal n'était pas sur la même longueur d'ondes que les municipalités environnantes. Coincée dans un étau financier et en attente d'un pacte fiscal qui ne viendra qu'à l'automne, la Ville de Montréal s'est montrée peu critique.

Sur la question économique, les Montréalais sondés ne font pas confiance à Pierre Bourque, et ce dans une proportion de 77 %. Seulement 18 % des répondants disent faire confiance au maire de Montréal pour relancer l'économie.

Pour ce qui est de l'épineux dossier de l'Hippodrome, qui a provoqué une débâcle au sein même de l'équipe de M. Bourque, qui a perdu la majorité au conseil municipal, 33 % des participants au sondage disent que la vente ne favorise que le gouvernement du Québec. 37 % croient que Montréal et Québec y trouvent leur compte, alors que 12 % pensent que seul Montréal en tire un bénéfice.

Ce sondage SOM a été réalisé entre les 22 et 26 août derniers. Cinq cents entrevues ont été complétées. La marge d'erreur est de 4,8 %. Une deuxième tranche de ce sondage, concernant notamment la popularité de Pierre Bourque en vue des prochaines élections, sera diffusée ce soir.

DOSSIERS

« Il n'y a aucune raison de changer notre point de vue »

SUITE DE LA PAGE 1

«sommés d'avis qu'un amendement constitutionnel introduit tout de suite une autre dimension. L'opposition officielle à l'Assemblée nationale a d'ailleurs demandé qu'il y ait une commission parlementaire. Alors il y en aura une à Ottawa du fait qu'il n'y en a pas eu à Québec», a réitéré M. Dion.

Le gouvernement fédéral avait déposé une résolution en ce sens le printemps dernier, mais elle est morte au feuillet au moment de la dissolution du Parlement. Elle devra être déposée de nouveau à la reprise des travaux parlementaires.

Cette résolution reprenait le texte de l'amendement constitutionnel adopté à l'unanimité à l'Assemblée nationale et demandant de soustraire Québec à l'obligation de maintenir des commissions scolaires confessionnelles à Montréal et Québec. Ottawa n'entend pas remettre ce consensus en question. «Il n'y a aucune raison de notre part de changer notre point de vue», a insisté Stéphane Dion.

Le projet de loi créant les nouvelles commissions scolaires au Québec a déjà été adopté en juin. Les libéraux l'ont appuyé après que le gouvernement péquiste eut accepté de le modifier pour permettre aux citoyens sans enfant de voter à la commission scolaire de leur choix — sans pour autant modifier les règles d'accès à l'école anglaise pour leur éventuelle progéniture.

Cette loi, la loi 109, prévoit la création d'un régime transitoire qui maintient des droits confessionnels à Montréal et à Québec. La loi stipule que ce régime disparaîtra dans l'année qui suit l'amendement constitutionnel.

Il y a donc une certaine urgence à agir: l'amendement constitutionnel doit être adopté par Ottawa avant le 31 décembre pour que le régime confessionnel transitoire disparaisse en 1998. La loi prévoit déjà la tenue d'élections scolaires en juin prochain au Québec, et la mise en place définitive des nouvelles commissions scolaires pour la rentrée de septembre 1998.

Dans le cas de Terre-Neuve, on ignore encore si Ottawa tiendra des audiences publiques. Le ministre doit d'abord consulter ses collègues du cabinet, mais il note que Terre-Neuve a déjà tenu des audiences, un long débat et un référendum, confirmant ainsi l'existence d'un consensus assez large.

La population terre-neuvienne a en effet entériné mardi, par voie de référendum et pour la deuxième fois en autant d'années, un projet de déconfessionnalisation du système scolaire de la province.

Terre-Neuve a un système scolaire unique au pays, protégé par une disposition particulière de la Constitution, qui permet de maintenir quatre grands réseaux scolaires divisés selon les confessions religieuses, avec 230 conseils scolaires, chacun ayant parfois son école dans des villages trop petits pour remplir les classes. Plusieurs Églises y détiennent le droit exclusif de gérer les écoles, de déterminer les programmes et d'embaucher ou de licencier les professeurs.

Depuis les années 60, plusieurs rapports ont recommandé de mettre fin à ces dédoublements et à ce gaspillage, le dernier en date paru en 1992. C'est à la suite de ce rapport que le gouvernement libéral de Clyde Wells a décidé de négocier avec les Églises une réorganisation du système scolaire qui aurait mis fin au caractère confessionnel des écoles tout en laissant aux religieux un mot à dire sur certains aspects du programme scolaire.

Après trois ans d'efforts, il a déclaré forfait. En 1995, il s'est tourné vers la population qui a endossé, avec une mince marge, son projet d'amendement constitutionnel. Malgré des réserves du Sénat, Ottawa a adopté la proposition, permettant ainsi à la province d'entreprendre la réforme de son système d'éducation.

Tout devait être en place pour la rentrée 1997, mais c'était sans compter sur l'opposition farouche des Églises catholique et pentecôtiste. Ces dernières ont obtenu une injonction, en juillet dernier, qui a tout paralysé et poussé le premier ministre Tobin à tenir un autre référendum au cours duquel il a obtenu l'appui de 73 % des électeurs. Il faut toutefois noter que seulement 53 % d'entre eux se sont rendus aux urnes.

M. Dion a tenu à préciser que la tenue d'un référendum n'était pas une condition préalable à la coopération d'Ottawa mais que cela donnait un bon indice de consensus. «Ce qu'on peut dire pour aujourd'hui, c'est que lorsqu'on arrive avec un vote de 73 %, c'est encourageant comme consensus clair, d'autant que les premières analyses — il faudra regarder de plus près — montrent un appui raisonnable chez les minorités touchées», a-t-il noté.

Il a fait remarquer qu'il voulait attendre le texte de la résolution constitutionnelle et le résultat du vote à l'assemblée législative avant de tirer une conclusion définitive.

Le gouvernement de Terre-Neuve prévoit débattre de la question demain et vendredi, et dès la semaine prochaine il prévoit envoyer à Ottawa une demande formelle d'amendement constitutionnel qui sera adopté au parlement vendredi.

Terre-Neuve presse également Ottawa d'agir parce qu'elle veut tenir des élections scolaires au plus vite pour officialiser son nouveau système scolaire en 1998.

Avec Paul Cauchon